

Présentation

Rapport sur le développement humain 2019



Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent :
les inégalités de développement humain au XXI^e siècle



Le Rapport sur le développement humain 2019 est le plus récent de la série de rapports mondiaux publiée depuis 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : il s'agit d'études indépendantes fondées sur des données analytiques et empiriques qui examinent les grandes problématiques, tendances et politiques publiques en matière de développement.



Le lecteur trouvera des ressources complémentaires sur le Rapport sur le développement humain 2019 à l'adresse <http://hdr.undp.org>, dont les versions électroniques et les traductions du Rapport et de sa Présentation dans plus de 10 langues, une version Web interactive du Rapport, une série de documents d'information et de réflexion élaborés aux fins du Rapport, des cartes interactives et des bases de données des indicateurs de développement humain, des explications détaillées des sources et méthodologies employées dans les indices composites du Rapport, des profils de pays et autres ressources, ainsi que les précédents rapports mondiaux, régionaux et nationaux sur le développement humain. Les corrections et addenda sont également disponibles en ligne.

La couverture illustre les inégalités dans le développement humain d'un monde en mutation. Les points de différentes couleurs représentent la nature complexe et multidimensionnelle de ces inégalités. L'effet de la crise du climat et des bouleversements technologiques, suggéré par la couleur d'arrière-plan qui évoque la chaleur, façonnera les progrès du développement humain au XXI^e siècle.

Copyright © 2019 Par le Programme des Nations Unies pour le développement 1 UN Plaza, New York, NY 10017 États-Unis

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'archivage ou transmise sous aucune forme ou par aucun moyen électronique, mécanique, photographique, enregistré ou autre, sans autorisation préalable.

Avertissement général. Les dénominations utilisées et la présentation des données dans la présente publication ne constituent pas l'expression par le Bureau du Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) d'un quelconque avis concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant le tracé de ses frontières ou limites. Les lignes en pointillés sur les cartes représentent des lignes de frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

Les conclusions, analyses et recommandations contenues dans le présent Rapport, comme celles des rapports précédents, ne représentent pas la position officielle du PNUD ni d'aucun État membre des Nations Unies qui font partie de son Conseil d'administration. Elles ne sont pas non plus nécessairement agréées par ceux qui sont mentionnés dans les remerciements ou cités.

La mention de sociétés particulières ne signifie pas que celles-ci sont agréées ou recommandées par le PNUD de préférence à d'autres sociétés de nature similaire qui ne sont pas cités.

Certains des chiffres figurant dans la partie analytique du Rapport, lorsqu'ils sont indiqués, ont été estimés par le Bureau du Rapport sur le développement humain ou d'autres contributeurs au Rapport et ne sont pas nécessairement les statistiques officielles du pays, de la région ou du territoire concernés, qui peuvent utiliser d'autres méthodes. Tous les chiffres contenus dans l'Annexe statistique proviennent de sources officielles. Toutes les précautions raisonnables ont été prises par le Bureau du Rapport sur le développement humain pour vérifier les informations contenues dans cette publication. Toutefois, la publication imprimée est distribuée sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite.

La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation de la publication incombe au lecteur. En aucun cas, le Bureau du Rapport sur le développement humain et le PNUD ne sauraient être tenus responsables des préjudices subis du fait de son utilisation.

Imprimé aux États-Unis, par AGS, une filiale de RR Donnelley, sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council et sans chlore élémentaire. Imprimé avec des encres végétales.

Résumé

Rapport sur le développement humain 2019

Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent :
les inégalités de développement humain au XXI^e siècle



*Au service
des peuples
et des nations.*

Publié pour le
Programme
des Nations Unies
pour le développement
(PNUD)

Équipe du rapport sur le développement humain 2019

Directeur et auteur principal

Pedro Conceição

Recherche et statistiques

Jacob Assa, Cecilia Calderon, George Ronald Gray, Nergis Gulasan, Yu-Chieh Hsu, Milorad Kovacevic, Christina Lengfelder, Brian Lutz, Tanni Mukhopadhyay, Shivani Nayyar, Thangavel Palanivel, Carolina Rivera et Heriberto Tapia

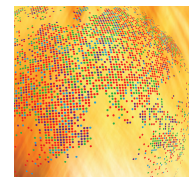
Réalisation, communication et opérations

Botagoz Abdreyeva, Oscar Bernal, Andrea Davis, Rezarta Godo, Jon Hall, Seockhwan Bryce Hwang, Admir Jahic, Fe Juarez Shanahan, Sarantuya Mend, Anna Ortubia, Yumna Rathore, Dharshani Seneviratne, Elodie Turchi et Nu Nu Win

Contributeurs et contributrices externes

Chapitre 3 (par le Laboratoire sur les inégalités mondiales) : Lucas Chancel, Denis Cogneau, Amory Gethin, Alix Myczkowski et Thomas Piketty

Encadrés et coups de projecteur : Elizabeth Anderson, Michelle Bachelet, Bas van Bavel, David Coady, James Foster, Nora Lustig et Ben Philips.



Avant-propos

La vague de manifestations qui déferle sur plusieurs pays est le signe indéniable d'un dysfonctionnement dans notre société mondialisée, malgré tous les progrès réalisés.

Différents détonateurs poussent les populations à descendre dans la rue : le coût d'un billet de train, le prix de l'essence, les revendications politiques d'indépendance.

Ces protestations ont pour dénominateur commun un mécontentement profond et grandissant face aux inégalités.

Pour réagir à cette agitation, il est indispensable de jeter son regard « *au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent* ». C'est ce que ce Rapport sur le développement humain se propose de faire.

Les inégalités sont trop souvent considérées dans le contexte économique, alimentées et mesurées par la notion qu'il n'y a rien de plus important dans la vie que gagner de l'argent.

Or, les sociétés sont en train de grincer sous le poids de ce postulat. S'il est vrai que les citoyens protestent parce qu'ils veulent garder leur argent, le fait est que le protagoniste de cette histoire est le pouvoir : le pouvoir d'une minorité ; l'absence de pouvoir de la majorité ; le pouvoir collectif des populations d'exiger le changement.

Pour aller au-delà des revenus, il faudra s'attaquer à des normes sociales et politiques profondément incrustées dans l'histoire et la culture d'une nation ou d'un groupe.

En se projetant au-delà du temps présent, le Rapport sur le développement humain 2019 expose la montée d'une nouvelle génération d'inégalités.

Alors même que les disparités de niveau de vie de base s'estompent, et qu'un nombre sans précédent de personnes échappent à la pauvreté, à la faim et aux maladies dans le monde entier, les aptitudes qui seront indispensables pour faire face à la concurrence dans l'avenir immédiat ont évolué.

De nouvelles inégalités sont apparues, notamment dans l'enseignement supérieur et l'accès au haut débit, devenus essentiels pour se faire une place dans la société moderne alors qu'ils étaient jusqu'à présent considérés comme

un luxe. Cela est particulièrement vrai dans une économie du savoir, où un nombre croissant de jeunes sont instruits et connectés, mais n'ont pas d'échelle pour progresser vers le haut.

Dans le même temps, les changements climatiques, les inégalités de genre et les conflits violents continuent d'alimenter et d'enraciner les inégalités, qu'il s'agisse des inégalités de niveau de vie de base ou de ces nouvelles inégalités. Comme l'explique le Rapport sur le développement humain, l'inaction face à ces défis systémiques ne fera qu'asseoir les inégalités et consolider le pouvoir et la dominance politique des élites.

Ce que nous voyons aujourd'hui est la crête d'une vague d'inégalités. La suite dépendra des choix que nous ferons. Tout comme les inégalités commencent à la naissance, définissent les libertés et les chances des enfants, des adultes et des personnes âgées, et s'insinuent dans celles de la génération suivante, les politiques publiques qui luttent contre les inégalités peuvent elles aussi accompagner les individus tout au long de leur vie.

Des investissements dans la santé et la nutrition des jeunes enfants (politiques en amont du marché du travail) aux investissements autour de l'accès aux capitaux, des salaires minimums et des services sociaux (politiques appliquées sur le marché du travail et en aval du marché), les acteurs politiques et les décideurs disposent d'une panoplie de choix qui, s'ils sont correctement conjugués en fonction du contexte de chaque pays ou groupe, se traduiront en un investissement dans l'égalité et la durabilité tout au long de la vie.

Faire ces choix, c'est tout d'abord s'engager à affronter la complexité du développement humain, à repousser les frontières pour aider les pays et les communautés à réaliser les objectifs de développement durable.

Telle est la mission au cœur du Programme des Nations Unies pour le développement, travaillant avec le concours des 170 pays et territoires que nous servons.

Il y a environ 40 ans, le père fondateur du développement humain, le professeur Amartya Sen, posait une question d'une simplicité

confondante : l'égalité de quoi ? Sa réponse était tout aussi simple : des choses qui nous tiennent à cœur pour bâtir un avenir à la hauteur de nos aspirations.

Les paroles d'Amartya Sen nous aident à changer d'optique, à porter notre regard au-delà de la croissance et des marchés pour comprendre pourquoi les populations descendent protester dans la rue et les mesures que les dirigeants peuvent prendre à cet égard.

Je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui nous ont accompagnés pendant ces

12 mois d'exploration et je vous encourage à poursuivre votre lecture.



Achim Steiner

Administrateur

Programme des Nations Unies pour le développement.

Remerciements

La réalisation du Rapport sur le développement humain est un vrai travail collectif. Le Rapport est le fruit des contributions formelles et informelles d'un grand nombre d'individus et d'institutions. Le contenu de ses pages ne saurait rendre pleinement compte de l'abondance d'idées, d'interactions, de partenariats et de collaborations dont ce projet a bénéficié. Les remerciements qui suivent sont une tentative imparfaite de reconnaître ceux et celles qui ont généreusement consacré de leur temps et de leur énergie à la réalisation du Rapport sur le développement humain 2019 — toutes nos excuses aux nombreuses personnes que nous n'aurons pas incluses. En tant qu'auteurs, nous espérons que le contenu sera à la hauteur des contributions remarquables que nous avons reçues, et que le Rapport viendra s'ajouter à ce que l'Assemblée générale des Nations Unies a décrit comme le fruit d'une « démarche intellectuelle indépendante » devenu « un outil important pour appeler l'attention sur le développement humain dans le monde ».

Nos premiers remerciements s'adressent aux membres de notre Comité consultatif, sous la direction dynamique de Thomas Piketty et Tharman Shanmugaratnam dans leurs rôles de co-présidents. Les autres membres du Comité consultatif étaient Olu Ajakaiye, Kaushik Basu, Haroon Borhat, Francisco Ferreira, Janet C. Gornick, David Grusky, Ravi Kanbur, Enrico Letta, Chunling Li, Nora Lustig, Laura Chinchilla Miranda, Njuguna Ndung'u et Frances Stewart.

En complément des conseils du Comité consultatif, nous avons bénéficié de ceux du Groupe consultatif sur les statistiques du Rapport concernant les choix de méthodologies et de données, en particulier pour le calcul des indices de développement humain. Nous remercions tous les membres du groupe : Oliver Chinganya, Albina A. Chuwa, Ludgarde Coppens, Marc Fleurbaey, Marie Haldorson, Friedrich Huebler, Dean Mitchell Jolliffe, Yemi Kale, Steven Kapsos, Robert Kirkpatrick, Jaya Krishnakumar, Mohd Uzir Mahidin, Max Roser et Pedro Luis do Nascimento Silva.

Nous avons également bénéficié des généreuses suggestions d'un grand nombre de personnes sans rôle officiel, dont Sabina Alkire, Sudhir Anand, Amar Battacharya, Sarah Cliffe, Miles Corak, Angus Deaton, Shanta Devarajan, Vitor Gaspar, Carol Graham, Kenneth Harttgen, Homi Kharas, Michèle Lamont, Santiago Levy, Ako Muto, Ambar Nayaran, Alex Reid, Carolina Sánchez-Páramo, Paul Segal, Amartya Sen, Juan Somavia, Yukio Takasu, Senoe Torgerson et Michael Woolcock.

Pour leurs contributions écrites au chapitre 3 du Rapport, nous tenons à remercier Lucas Chancel et nos collègues du Laboratoire sur les inégalités mondiales. Pour les encadrés et les coups de projecteur, nos remerciements vont à Elizabeth Anderson, Michelle Bachelet, Bas van Bavel, David Coady, James Foster, Nora Lustig, Ben Philips, l'Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes et l'Institut de recherches sur la paix à Oslo. Les documents de référence et les contributions écrites ont été préparés par Fabrizio Bernardi, Dirk Bezemer, Matthew Brunwasser, Martha Chen, Sirianne Dahlum, Olivier Fiala, Valpy FitzGerald, James K. Galbraith, Jayati Ghosh, John Helliwell, Martin Hilbert, Patrick Kabanda, Emmanuel Letouze, Juliana Martínez, Håvard Mokleiv, José Antonio Ocampo, Gudrun Østby, Inaki Permanyer, Ilze Plavgo, Siri Aas Rustad, Diego Sánchez-Ancochea, Anya Schiffrin, Jeroen P.J.M. Smits, Eric Uslaner, Kevin Watkins et Martijn van Zomeren. Nous les remercions tous et toutes.

Plusieurs consultations avec des experts thématiques et régionaux ont eu lieu entre mars et septembre 2019, notamment à Beyrouth, Bonn, Buenos Aires, Le Caire, Doha, Genève, Marrakech, Nairobi, Noursoultan, Paris, Rabat et Tokyo. Pour leurs contributions à l'occasion de ces consultations, nous remercions tout particulièrement Touhami Abdelkhalek, Touhami Abi, Hala Abou Ali, Laura Addati, Shaikh Abdulla bin Ahmed Al Khalifa, Ibrahim Ahmed Elbadawi, Asmaa Al Fadala, Abdulrazak Al-Faris, Najla Ali

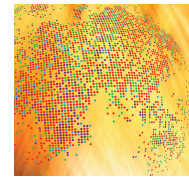
Murad, Facundo Alvarado, Yassamin Ansari, Kuralay Baibatyrova, Alikhan Baimenov, Radhika Balakrishnan, Carlotta Balestra, Luis Beccaria, Debapriya Bhattacharya, Roberto Bissio, Thomas Blanchet, Sachin Chaturvedi, Alexander Chubrik, Paulo Esteves, Elyas Felfoul, Cristina Gallach, Amory Gethin, Sherine Ghoneim, Liana Ghukasyan, Manuel Glave, Xavier Godinot, Heba Handoussa, Gonzalo Hernández-Licona, Ameena Hussain, Hatem Jemmali, Fahmida Khatun, Alex Klemm, Paul Krugman, Nevena Kulic, Christoph Lakner, Tomas de Lara, Eric Livny, Paul Makdisi, Gordana Matkovic, Rodrigo Márquez, Roxana Maurizio, Marco Mira, Cielo Morales, Salvatore Morelli, Rabie Nasr, Heba Nassar, Andrea Villarreal Ojeda, Chukwuka Onyekwena, Andrea Ordonez, Magued Osman, Mónica Pachón, Emel Memiş Parmaksiz, Maha El Rabbat, Racha Ramadan, Hala El Saeed, Ouedraogo Sayouba, Sherine Shawky, André de Mello e Souza, Paul Stubbs, Hamid Tijani, René Mauricio Valdés, Peter Van de Ven, Ngu Wah Win, Xu Xiuli, Cai Yiping, Sabina Ymeri et Stephen Younger. Nous avons également bénéficié du concours d'autres individus, trop nombreux pour être cités ici (on trouvera la liste des consultations à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/towards-hdr-2019> et les noms d'autres partenaires à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/acknowledgements-hdr-2019>). Nos remerciements sincères vont également à nos institutions partenaires, dont les bureaux régionaux et les bureaux de pays du PNUD, pour leurs contributions, leur soutien et leur aide.

Chaque chapitre du Rapport a en outre bénéficié d'examens par nos pairs que sont Paul Anand, Carlos Rodriguez Castelan, Lidia Ceriani, Daniele Checchi, Megan Cole, Danny Dorling, Csaba Feher, Oliver Fiala, Maura Francese, Aleksandr V. Gevorkyan, Leonard Goff, Didier Jacobs, Silpa Kaza, Jeni Klugman, Anirudh Krishna, Benoit Laplante, Max Lawson, Marc Morgan, Teresa Munzi, Brian Nolan, Zachary Parolin, Kate E. Pickett, Sanjay Reddy, Pascal Saint-Amans, Robert Seamans, Nicholas Short et Marina Mendes Tavares.

Nous remercions nos nombreux collègues de la famille des Nations Unies qui ont apporté leur concours à la préparation du Rapport

en organisant des consultations ou en faisant part de leurs observations et de leurs conseils. Parmi eux, Prosper Tanyaradzwa Muwengwa et Thokozile Ruzvidzo de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ; Alberto Arenas, Alicia Bárcena, Mario Cimoli et Nunzia Saporito de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ; Khalid Abu-Ismaïl, Oussama Safa, Niranjana Sarangi et Saurabh Sinha de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ; Roger Gomis, Damian Grimshaw, Stefan Kühn et Perin Sekerler de l'Organisation internationale du travail (OIT) ; Astra Bonini, Hoi Wai Jackie Cheng, Elliott Harris, Ivo Havinga, Marcelo Lafleur, Shantanu Mukherjee, Marta Roig, Michael Smedes et Wenyan Yang du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) ; Manos Antoninis, Bilal Fouad Barakat et Anna Cristina D'Addio de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Lakshmi Narasimhan Balaji, Laurence Chandy et Mark Hereward du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; Shams Banihani, Jorge Chediek et Xiaojun Grace Wang du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) ; Paul Ladd de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) ; Rachel Gisselquist, Carlos Gradin et Kunal Sen de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies (UNU-WIDER) ; Margaret Carroll et Emma Morley du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) ; Shruti Majumdar, Shahrashoub Razavi et Silke Staab de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) ; et Theadora Swift Koller de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Un grand nombre de collègues du PNUD nous ont apporté leurs conseils et encouragements. Luis Felipe López-Calva, Michele Candotti, Joseph D'Cruz et Abdoulaye Mar Dieye nous ont conseillés non seulement sur le contenu du Rapport, mais aussi sur l'évolution du Bureau du Rapport sur le développement humain dans les années à venir. Nous sommes aussi reconnaissants à Marcel Alers, Fernando Aramayo, Gabriela Catterberg, Valerie Cliff,



Esuna Dugarova, Mirjana Spoljaric Egger, Almudena Fernández, Cassie Flynn, Stephen Gold, Nicole Igloi, Boyan Konstantinov, Raquel Lagunas, Marcela Meléndez, Ruben Mercado, Ernesto Pérez, Kenroy Roach, Renata Rubian, Narue Shiki, Ben Slay, Mourad Wahba, Douglas Webb, Haoliang Xu et Diego Zavaleta.

Nous avons eu la chance d'être accompagnés dans notre travail par de talentueux stagiaires — Farheen Ghaffar, Michael Gottschalk, Xiao Huang, Sneha Kaul et Adrian Pearl — et vérificateurs de faits — Jeremy Marand, Tobias Schillings et Emilia Toczydlowska.

Le Bureau du Rapport sur le développement humain souhaite également exprimer sa sincère gratitude à la République de Corée pour sa contribution financière. Son soutien continu et son dévouement à la recherche sur le développement et au Rapport sont vivement appréciés.

Nous ne saurions omettre de nos remerciements le travail très professionnel de révision et de mise en page de l'équipe

de Communications Development Incorporated, sous la direction de Bruce Ross-Larson : Joe Caponio, Nick Moschovakis, Christopher Trott et Elaine Wilson.

Enfin, nous sommes extrêmement reconnaissants à l'Administrateur du PNUD, Achim Steiner, qui nous pousse sans cesse à viser plus haut tout en nous laissant une marge de créativité. Il a souhaité un Rapport qui interpelle le grand public, les décideurs et les experts, seul moyen de faire avancer la cause du développement humain. Nous espérons avoir été à la hauteur de cette attente.

Pedro Conceição

Directeur

Bureau du Rapport sur le développement humain

Sommaire du Rapport sur le développement humain 2019

Avant-propos	iii
Remerciements	v
Présentation	xi

PREMIÈRE PARTIE

Au-delà des revenus 23

CHAPITRE 1

Les inégalités de développement humain : des cibles mobiles au XXI^e siècle 29

Comprendre les inégalités de capacités	30
La dynamique des inégalités de développement humain : convergence des capacités de base, divergence des capacités plus avancées	32
La convergence des capacités de base ne bénéficie pas à tous : il nous faut repérer ceux qui ont le plus de retard	48
Vers une plus grande capacité à agir	51
Cibles mobiles et inégalités du XXI ^e siècle	57

CHAPITRE 2

Les inégalités de développement humain : interdépendantes et persistantes 73

Les inégalités commencent à la naissance — et peuvent persister	74
Les inégalités interagissent avec d'autres déterminants contextuels du développement humain	82
Les inégalités peuvent s'accumuler tout au long de la vie et traduisent des déséquilibres de pouvoir profonds	93

DEUXIÈME PARTIE

Au-delà des moyennes 97

CHAPITRE 3

Mesurer les inégalités de revenus et de richesses 103

La lutte contre les inégalités commence par de bonnes méthodes de mesure	103
La courbe en éléphant des inégalités et de la croissance dans le monde	109
Quel degré d'inégalités en Afrique ?	116
Les inégalités dans les BRICS depuis les années 2000	119
Inégalités et redistribution en Europe et aux États-Unis	120
Les inégalités de richesse dans le monde : le capital est de retour	127
Postface : la transparence des données, un impératif mondial	132

CHAPITRE 4

L'inégalité de genre au-delà des moyennes : entre normes sociales et déséquilibres de pouvoir 147

L'inégalité de genre au XXI ^e siècle	148
Les normes sociales et les déséquilibres de pouvoir sont-ils en train d'évoluer ?	152
Choix restreints et déséquilibres de pouvoir tout au long de la vie	158
Autonomiser les filles et les femmes pour parvenir à l'égalité de genre : modèle pour réduire les inégalités horizontales	164

TROISIÈME PARTIE

Au-delà du temps présent 171

CHAPITRE 5

Les changements climatiques et les inégalités dans l'Anthropocène 175

Changements climatiques et inégalités de développement humain sont inextricablement liés	178
Les inégalités et les injustices environnementales sont omniprésentes — aperçu des déchets, de la consommation de viande et des prélèvements d'eau dans le monde	186
Rompre avec le passé : faire de nouveaux choix pour les populations et pour la planète	192

CHAPITRE 6

Le potentiel de divergence et de convergence de la technologie : un siècle de transformations structurelles se profile 199

La dynamique des inégalités dans l'accès à la technologie : convergence lente pour les capacités de base, divergence rapide pour les capacités plus avancées	200
Les technologies sont en train de remodeler le monde : quelle forme donneront-elles aux inégalités de développement humain ?	205
Exploiter les technologies en vue d'une « grande convergence » dans le domaine du développement humain	208

CHAPITRE 7

Les politiques de réduction des inégalités de développement humain au XXI^e siècle : nous avons le choix 223

Vers la convergence des capacités au-delà des revenus : des capacités de base à l'universalisme des capacités plus avancées	225
Vers l'expansion des revenus pour tous : améliorer la productivité et l'équité	233
Post-scriptum : nous avons le choix	245

Notes	257
Références	268

ANNEXE STATISTIQUE

Guide de lecture	295
-------------------------	------------

Tableaux statistiques

1. L'indice de développement humain et ses indicateurs constitutifs	300
2. L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2018	304
3. L'indice de développement humain ajusté aux inégalités	308
4. L'indice de développement de genre	312
5. L'indice d'inégalité de genre	316
6. L'indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement	320

Tableaux de bord du développement humain

1. Qualité du développement humain	325
2. Écart entre les genres tout au long de la vie	330
3. Autonomisation des femmes	335
4. Durabilité environnementale	340
5. Viabilité socioéconomique	345

Régions en développement	350
---------------------------------	------------

Références statistiques	351
--------------------------------	------------

Présentation

Les inégalités de
développement humain
au XXI^e siècle



Présentation

Les inégalités de développement humain au XXI^e siècle

Dans tous les pays, un grand nombre de personnes vivent sans perspective d'avenir meilleur. Elles sont sans espoir ni but ni dignité, spectatrices de l'ascension inexorable des autres vers une prospérité sans cesse grandissante. Dans le monde entier, beaucoup échappent à l'extrême pauvreté, mais bien d'autres encore n'ont ni les chances ni les ressources nécessaires pour prendre en main leur destin. Bien trop souvent, la place d'une personne dans la société continue d'être déterminée par son origine ethnique, son sexe ou la richesse de ses parents.

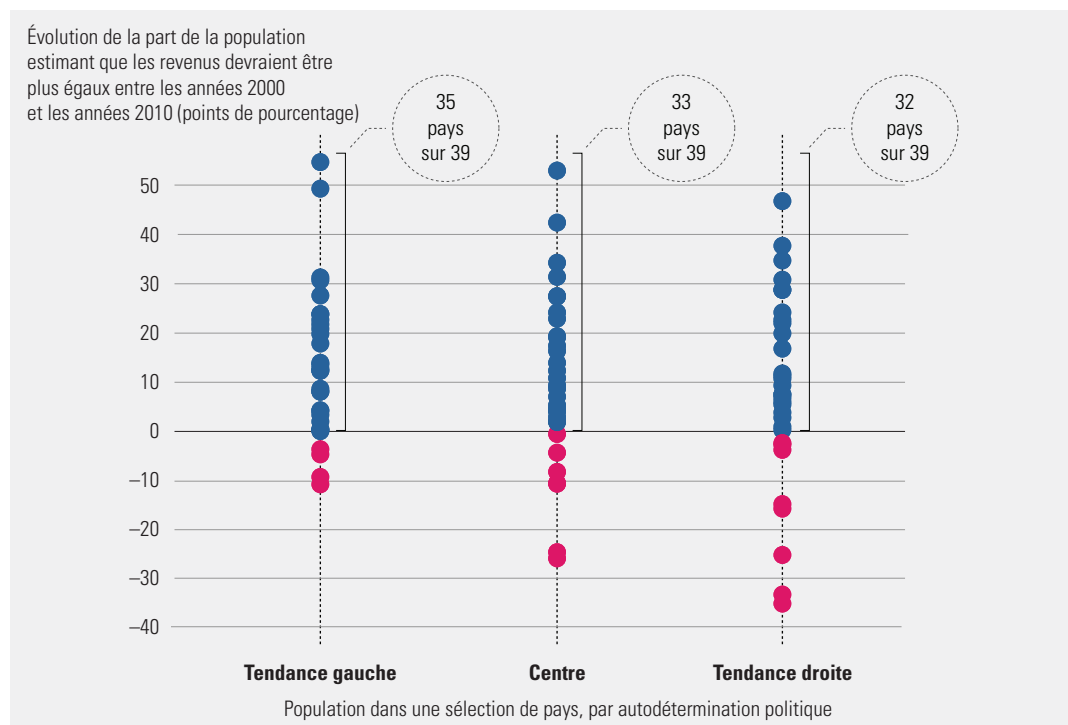
Les inégalités sont partout manifestes. Tout comme la prise de conscience du problème. Dans le monde entier, des personnes de tous les horizons politiques sont de plus en plus convaincues de la nécessité de réduire les inégalités de revenus dans leur pays (figure 1).

Les inégalités de développement humain sont plus prononcées. Prenons deux enfants nés en 2000, l'un dans un pays à développement humain très élevé, l'autre dans un pays à

développement humain faible (figure 2). Le premier a de fortes chances de faire des études supérieures : plus de la moitié des jeunes de 20 ans dans les pays à développement humain très élevé font des études supérieures. Le second, en revanche, risque de ne même pas être vivant au même âge. Environ 17 % des enfants nés dans un pays à développement humain faible en 2000 mourront avant d'atteindre leur vingtième anniversaire, contre à peine 1 % des enfants nés

FIGURE 1

La proportion de la population estimant que les revenus devraient être plus égaux a augmenté entre les années 2000 et les années 2010

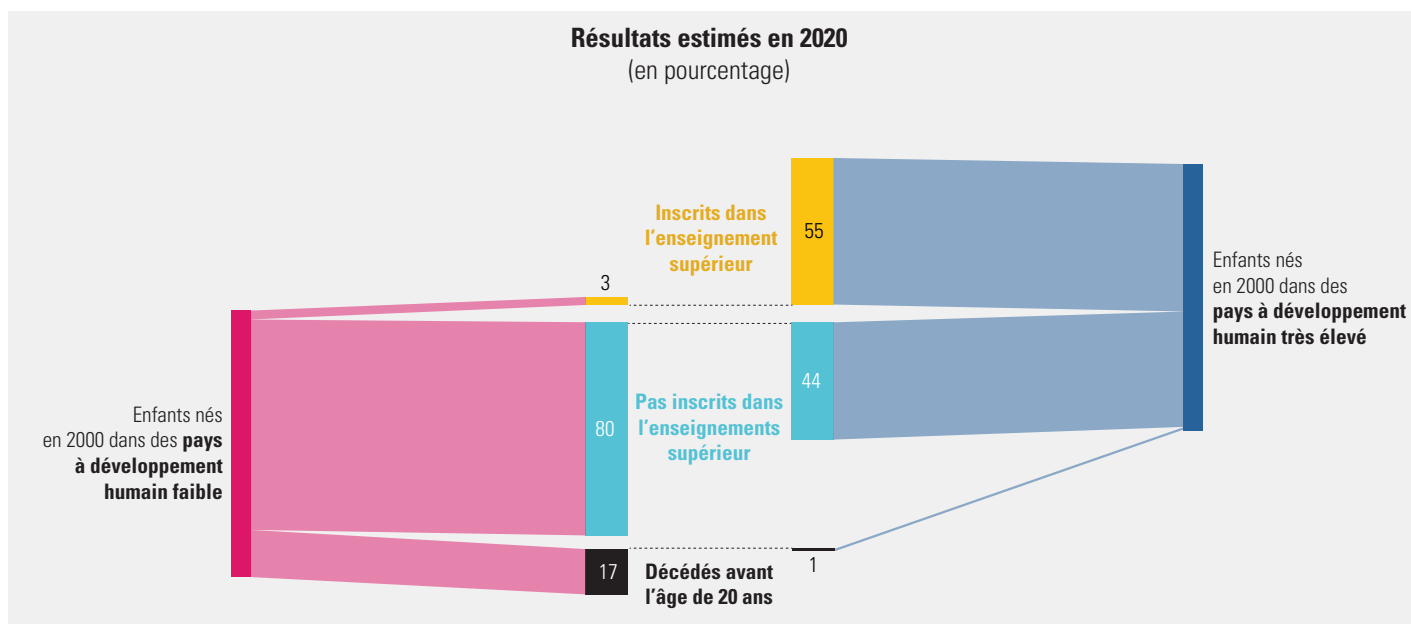


Note : chaque pastille représente l'un de 39 pays disposant de données comparables. L'échantillon couvre 48 % de la population mondiale. D'après les réponses données sur une échelle de 1 à 5, dans laquelle 1 correspond à « les revenus devraient être plus égaux » et 5 à « nous avons besoin d'écarts de revenus plus importants ».

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain basés sur des données des vagues 4, 5 et 6 de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

FIGURE 2

Les enfants nés en 2000 dans des pays de niveaux de revenus différents auront suivi des trajectoires très inégales entre leur année de naissance et 2020.



Note : estimations (sur la base de valeurs médianes) pour un individu type d'un pays à développement humain faible et d'un pays à développement humain très élevé. Les données sur les personnes inscrites dans l'enseignement supérieur reposent sur celles d'enquêtes auprès des ménages pour les personnes entre 18 et 22 ans, traitées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur le site www.education-inequalities.org (consulté le 5 novembre 2019). Les pourcentages concernent les personnes nées en 2000. Le nombre de personnes décédées avant d'atteindre l'âge de 20 ans est calculé à partir du nombre de naissances autour de 2000 et du nombre estimatif de décès pour cette cohorte entre 2000 et 2020. Le nombre de personnes inscrites dans l'enseignement supérieur en 2020 est calculé à partir du nombre estimatif de personnes en vie (de la cohorte née aux alentours de 2000) et des données les plus récentes sur le nombre de personnes inscrites dans l'enseignement supérieur. Les personnes qui ne sont pas inscrites dans l'enseignement supérieur sont le complément.

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain basés sur des données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

dans les pays à développement humain très élevé. S'il vit encore, le second enfant ne fera probablement pas d'études supérieures : seuls 3 % y parviennent dans les pays à développement humain faible. Des circonstances presque entièrement indépendantes de leur volonté les ont déjà placés sur des trajectoires différentes et inégales — et probablement irréversibles¹. Les inégalités sont encore plus prononcées au sein des pays, tant développés qu'en développement. Dans quelques pays développés, la différence d'espérance de vie à 40 ans entre les 1 % du haut de l'échelle de répartition des revenus et les 1 % du bas a été estimée à 15 ans pour les hommes et à 10 ans pour les femmes².

Les inégalités ne sont pas toujours le reflet d'un monde injuste et certaines sont probablement inévitables, à l'instar des inégalités découlant de la diffusion d'une nouvelle technologie³. Mais quand elles n'ont guère de rapport avec le travail, le talent ou l'esprit d'entreprise, elles peuvent heurter notre sens de la justice et être ressenties comme un outrage à la dignité humaine.

De telles inégalités de développement humain causent du tort aux sociétés, affaiblissent la cohésion sociale et ébranlent la confiance des citoyens envers les pouvoirs publics, envers les institutions et envers les uns les autres. La plupart d'entre elles nuisent également aux économies, empêchant les individus de réaliser leur plein potentiel au travail et dans la vie. Dans ce contexte, les décisions politiques ne parviennent pas toujours à traduire les aspirations de l'ensemble de la société et à protéger la planète ; car l'influence exercée par quelques acteurs puissants sert avant tout leurs propres intérêts. Dans certains cas extrêmes, les populations peuvent descendre dans la rue.

Ces inégalités de développement humain constituent une entrave à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030⁴. Elles ne se résument pas à des écarts de revenus et de richesses, et l'on ne peut en rendre compte au moyen de simples indicateurs synthétiques unidimensionnels⁵. Elles détermineront aussi les perspectives de ceux et celles qui seront peut-être encore vivants au XXII^e siècle. Aussi, l'étude des inégalités de développement

humain doit-elle aller au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent. Cinq messages clés en sont dégagés (figure 3).

En premier lieu, même si un grand nombre de personnes parviennent à quitter le bas de l'échelle du développement humain, les disparités demeurent répandues. Les actions menées pendant les deux premières décennies du XXI^e siècle ont certes abouti à une remarquable réduction des privations extrêmes, mais les écarts restent d'une ampleur inacceptable pour un éventail de capabilités — les libertés d'être et de faire ce que l'on souhaite, comme aller à l'école, obtenir un emploi ou avoir suffisamment à manger. Qui plus est, ces progrès ne bénéficient pas à tous les groupes les plus vulnérables, même pour ce qui est des plus graves privations. À tel point que le monde n'est pas sur la bonne voie pour éradiquer ces dernières à l'horizon 2030, comme le veulent les objectifs de développement durable.

Deuxièmement, une nouvelle génération de graves inégalités de développement

humain se profile, même si un grand nombre d'inégalités héritées du XX^e siècle se résorbent. Sous l'effet de la crise du climat et des bouleversements technologiques, les inégalités de développement humain prennent de nouvelles formes au XXI^e siècle. Les inégalités de capabilités n'évoluent pas toutes de la même manière. D'un côté, les inégalités de capabilités de base — qui vont de pair avec les plus graves privations — se résorbent, et ce, de manière assez spectaculaire dans certains cas, dont celui des inégalités d'espérance de vie à la naissance. Un grand nombre de personnes au bas de l'échelle du développement humain atteignent aujourd'hui les premiers barreaux. De l'autre côté, les inégalités de capabilités plus avancées — correspondant à des aspects de la vie qui gagneront vraisemblablement en importance parce qu'ils favoriseront une autonomie accrue — se creusent. Ceux qui jouissent de ce type d'autonomie aujourd'hui semblent être sur la bonne voie pour prendre encore plus d'avance sur les autres demain.

FIGURE 3

Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : cinq messages clés se dégagent de l'étude des inégalités de développement humain



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

L'avenir des inégalités de développement humain au XXI^e siècle est entre nos mains. Mais nous ne saurions nous montrer complaisants. La crise du climat nous montre que l'inaction a un prix qui ne cesse de grimper avec le temps, car elle favorise davantage les inégalités, ce qui en retour rend toute action sur le climat plus difficile. Les technologies transforment déjà les marchés du travail et les vies, mais il reste encore à savoir dans quelle mesure les machines supplanteront les humains.

Troisièmement, les inégalités de développement humain peuvent s'accumuler tout au long de la vie et sont fréquemment exacerbées par de profonds déséquilibres des forces. Elles ne sont pas tant une cause qu'une conséquence des injustices, alimentées par des facteurs profondément incrustés dans nos sociétés, nos économies et nos structures politiques. Facteurs auxquels il faut s'attaquer pour tenter de venir à bout des inégalités de développement humain. Ce n'est pas en attendant que les individus aient déjà des revenus très différents que l'on parviendra à de vrais progrès, car les inégalités commencent dès la naissance, souvent même avant, et peuvent s'accumuler tout au long de la vie. Ce n'est pas non plus en faisant simplement marche arrière pour chercher à rétablir des politiques et des institutions qui mettaient un frein aux inégalités, à certains moments et dans certains pays, au XX^e siècle. Car c'est dans ces mêmes conditions que les déséquilibres de forces se sont aggravés et qu'ils ont, dans de nombreux cas, accentué l'accumulation d'avantages tout au long de la vie.

Quatrièmement, une révolution des méthodes de mesure est indispensable pour évaluer les inégalités de développement humain. Les bonnes politiques commencent par des indicateurs fiables, et une nouvelle génération d'inégalités suppose une nouvelle génération d'instruments de mesure : des concepts plus clairs rattachés aux enjeux de notre époque, des combinaisons de sources de données élargies, des outils analytiques plus pointus. Des travaux novateurs en cours indiquent que, dans de nombreux pays, l'accumulation des revenus et des richesses au sommet de l'échelle de répartition pourrait être bien plus rapide que ne laissent apparaître les indicateurs synthétiques. Rendues plus systématiques et reprises à plus grande échelle, ces nouvelles démarches pourront mieux guider les débats et les politiques publics. Si l'on peine à considérer les méthodes de mesure comme une priorité, il suffit de s'interroger sur l'importance qui continue d'être accordée au produit intérieur brut depuis sa création dans la première moitié du XX^e siècle.

Cinquièmement, la résorption des inégalités de développement humain au XXI^e siècle n'est pas impossible, à condition d'agir sans plus tarder, avant que les déséquilibres de pouvoir économique ne laissent la dominance politique prendre racine. Le fait que

certaines inégalités de capacités de base aient été gommées nous montre que la partie n'est pas perdue d'avance, mais l'évocation des progrès réalisés par le passé n'apportera rien en réponse aux aspirations des populations pour le siècle présent. Qui plus est, le redoublement d'efforts pour réduire plus encore les inégalités de capacités de base, bien que nécessaire, est insuffisant. Si les capacités plus avancées sont effectivement corrélées avec une plus grande autonomie, les décideurs politiques, en ignorant les fractures qui apparaissent également dans ce domaine, risquent de faire obstacle à la liberté d'action des individus, c'est-à-dire leur capacité à faire des choix correspondant à leurs valeurs et à leurs aspirations. Ce n'est qu'en s'attaquant à une nouvelle génération d'inégalités de capacités plus avancées, dont un grand nombre commencent à peine à se manifester, qu'il sera possible d'éviter que les inégalités de développement humain se creusent au XXI^e siècle.

Comment ? Ni en abordant les politiques isolément ni en s'imaginant qu'un seul remède miracle résoudra tout. Certains voient ce remède miracle dans la redistribution des revenus, qui domine souvent le débat sur les inégalités. Pourtant, même un train complet de quatre mesures redistributives ambitieuses (impôts sur le revenu plus élevés et plus progressifs, réduction de l'impôt sur le revenu du travail pour les bas revenus, versement de prestations imposables pour chaque enfant, revenu minimum universel) serait insuffisant pour inverser totalement le creusement des inégalités de revenus enregistré au Royaume-Uni entre la fin des années 1970 et 2013⁶. Ce qui ne veut pas dire que la redistribution est sans importance. Bien au contraire, mais un changement à la fois dans la durée et sur toute la gamme des inégalités de développement humain suppose une approche des politiques publiques plus globale et plus systématique.

Que faire ? L'approche proposée dans le Rapport définit les grandes lignes de politiques visant à combattre les inégalités de développement humain en reliant l'élargissement et la répartition à la fois des capacités et des revenus. Les options englobent les politiques appliquées en amont du marché, sur le marché et en aval du marché. Les salaires, les bénéfices et les taux d'activité sont généralement déterminés sur les marchés, qui sont conditionnés par les réglementations, les institutions et les politiques

en place (sur le marché). Or, ces résultats dépendent également de politiques qui retiennent sur les individus avant leur entrée dans la vie active (en amont du marché). Ces politiques adoptées en amont peuvent réduire les inégalités de capacités et aider ainsi tout un chacun à être mieux équipé pour le marché du travail. Les politiques appliquées sur le marché déterminent la répartition des revenus et des chances de ceux et celles qui travaillent ; elles influent sur des résultats qui peuvent être plus ou moins égalisateurs⁷. Les politiques poursuivies en aval se font ressentir sur les inégalités une fois que le marché et les politiques appliquées sur le marché ont déterminé la répartition des revenus et des chances. Ces catégories de politiques influent les unes sur les autres. Par exemple, l'offre de services publics en amont du marché peut dépendre en partie de l'efficacité des politiques appliquées en aval (impôts sur le revenu marchand pour financer la santé et l'éducation, par exemple), qui sont importantes pour mobiliser les recettes publiques devant servir à financer ces services. Les impôts, à leur tour, dépendent du degré de volonté de redistribution des

revenus, des plus nantis en direction des moins nantis, manifesté par la société.

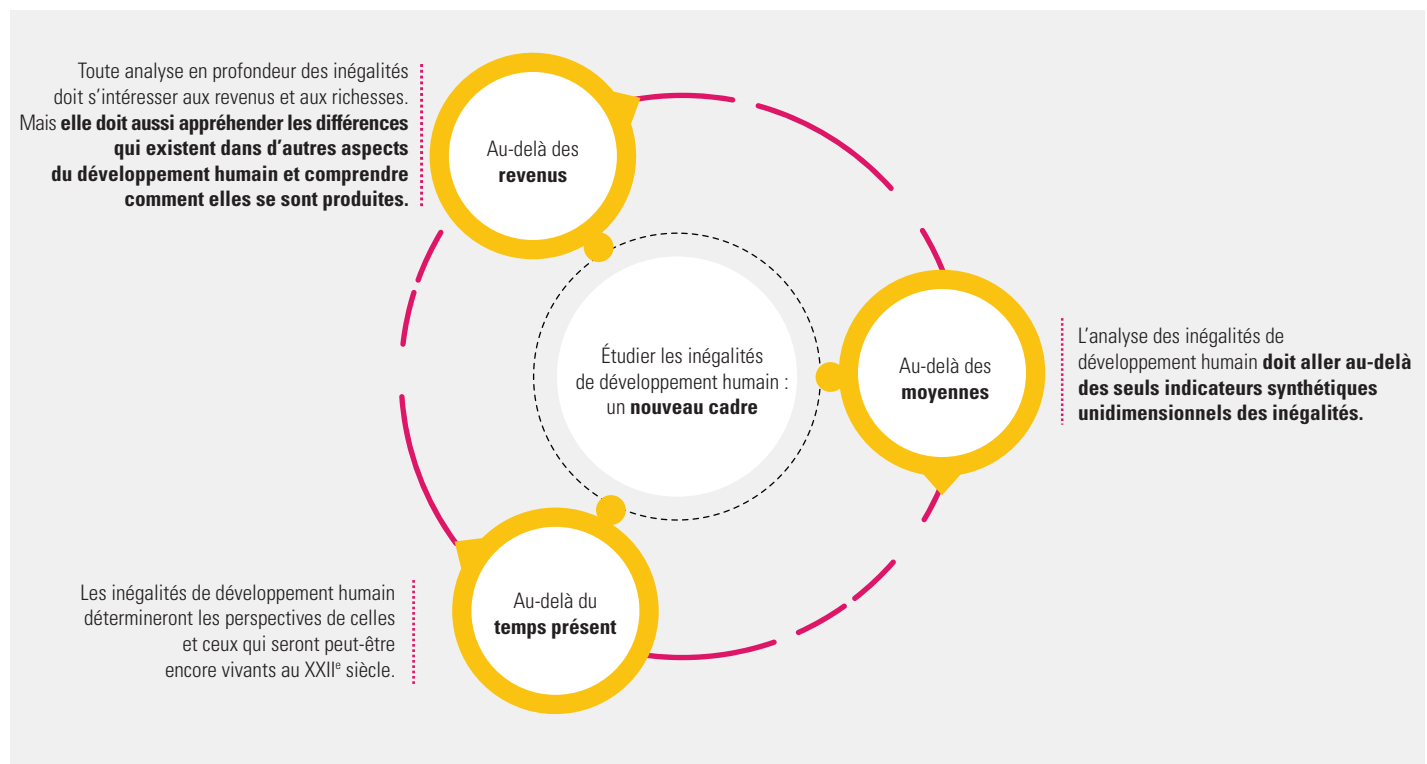
L'avenir des inégalités de développement humain au XXI^e siècle est entre nos mains. Mais nous ne saurions nous montrer complaisants. La crise du climat nous montre que l'inaction a un prix qui ne cesse de grimper avec le temps, car elle favorise davantage les inégalités, ce qui en retour rend toute action sur le climat plus difficile. Les technologies transforment déjà les marchés du travail et les vies, mais il reste encore à savoir dans quelle mesure les machines supplanteront les humains. Nous nous approchons néanmoins d'un précipice dont nous aurons du mal à sortir. Nous pouvons et nous devons impérativement changer de trajectoire sans attendre.

Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent

Le Rapport s'appuie sur un nouveau cadre d'analyse, qui considère les inégalités au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent (figure 4).

FIGURE 4

Penser les inégalités



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Face à un monde en mutation, il importe de s'interroger sur les facteurs qui détermineront les inégalités à l'avenir. L'interaction entre les inégalités — sous leurs formes actuelles et futures — et les grandes forces sociales, économiques et environnementales déterminera ce que sera la vie de la jeunesse actuelle et de la génération suivante.

Au-delà des revenus

Toute analyse en profondeur des inégalités doit s'intéresser aux revenus et aux richesses. Elle ne doit toutefois pas s'arrêter aux dollars ou aux roupies, mais chercher à comprendre les différences qui existent dans d'autres aspects du développement humain, et comment ces différences se sont produites. Les inégalités économiques sont un fait, certes, mais d'autres inégalités sont observées dans certains aspects fondamentaux du développement humain, dont la santé, l'éducation, la dignité et le respect des droits de l'homme. Celles-ci risquent de ne pas être révélées si l'on ne va pas chercher plus loin que les inégalités de revenus et de richesses. L'approche des inégalités par le développement humain met les personnes au cœur de la réflexion : elle s'intéresse à leurs capacités à exercer leurs libertés et à concrétiser leurs aspirations.

Même l'étude des disparités de revenus suppose l'examen d'autres formes d'inégalités. Les désavantages en matière de santé et d'éducation (des parents et de l'individu même) influent les uns sur les autres et s'exacerbent souvent tout au long d'une vie. Des écarts se créent avant la naissance, à commencer par les disparités en fonction du lieu de naissance des enfants, et peuvent se creuser au fil des ans. Les enfants de familles pauvres n'ont parfois pas les moyens de faire des études et sont ainsi désavantagés au moment de rechercher un emploi. Ils seront probablement moins bien rémunérés que les enfants nés dans des familles plus aisées quand ils entreront sur le marché du travail, lorsqu'ils sont déjà pénalisés par l'accumulation de désavantages.

Au-delà des moyennes

Le débat autour des inégalités est trop souvent simplifié à l'extrême, car il repose sur des indicateurs synthétiques des inégalités et des données incomplètes qui ne sont pas entièrement révélatrices — et induisent parfois en erreur — quant aux types d'inégalités à prendre en considération et aux personnes concernées. L'analyse doit aller au-delà des moyennes, qui compriment les informations sur la répartition dans un seul chiffre, et s'intéresser aux inégalités à l'échelle d'une population entière, à différents endroits et à différents moments. Pour chaque aspect du développement humain, c'est le gradient des inégalités (les

différences d'accomplissements sur l'ensemble de la population en fonction des caractéristiques socioéconomiques) dans son entièreté qui compte.

Au-delà du temps présent

Les analyses sont souvent axées sur le passé ou sur le présent immédiat. Or, face à un monde en mutation, il importe de s'interroger sur les facteurs qui détermineront les inégalités à l'avenir. L'interaction entre les inégalités — sous leurs formes actuelles et futures — et les grandes forces sociales, économiques et environnementales déterminera ce que sera la vie de la jeunesse actuelle et de la génération suivante. Deux grands bouleversements façonneront le XXI^e siècle : les changements climatiques et les transformations technologiques. Les plus pauvres sont déjà les plus touchés par la crise climatique, tandis que les avancées technologiques, comme l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle, peuvent laisser de côté des groupes entiers de personnes, voire des pays entiers — agitant ainsi le spectre d'un avenir incertain du fait de ces mutations⁸.

Des aspirations humaines en évolution : des capacités de base à des capacités plus avancées

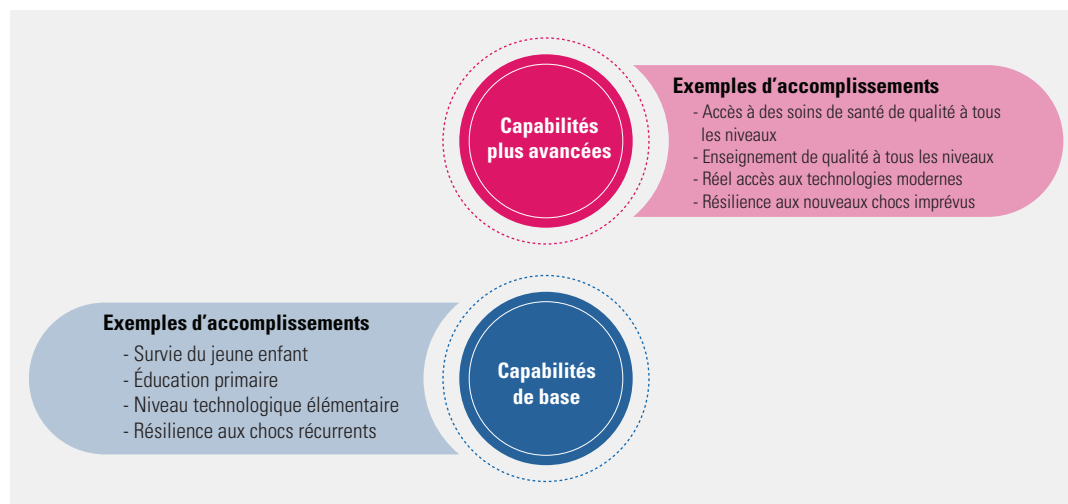
Dans sa réflexion sur le type d'inégalités auxquelles nous devrions accorder de l'importance (dans « Equality of What ? »), Amartya Sen soutient que les capacités des individus, c'est-à-dire leurs libertés de faire des choix concernant leur vie, sont fondamentales⁹. Les capacités sont au cœur du développement humain. Le Rapport suit la même démarche et s'intéresse aux inégalités de capacités.

Les capacités évoluent avec les circonstances, ainsi qu'avec les valeurs et avec les exigences et les aspirations changeantes des individus. Aujourd'hui, les capacités de base, c'est-à-dire celles qui vont de pair avec l'absence de privations extrêmes, ne suffisent plus. Les capacités plus avancées sont en train de devenir indispensables pour être maître ou maîtresse du « récit de sa vie »¹⁰.

Les capacités plus avancées renforcent notre capacité à agir tout au long de notre vie. Étant donné que certaines se développent

FIGURE 5

Le développement humain, des capacités de base à des capacités plus avancées



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

progressivement, la réalisation d'un ensemble de capacités de base — survivre jusqu'à 8 ans ou apprendre à lire — sert de tremplin pour la formation de capacités plus avancées à un stade ultérieur de la vie (figure 5).

Une évolution semblable, des capacités de base à des capacités plus avancées, apparaît dans l'utilisation des technologies ou dans l'aptitude à faire face aux chocs environnementaux — des aléas fréquents mais à faible impact aux phénomènes de grande ampleur et imprévisibles. Cette distinction importe également dans l'analyse des inégalités entre les groupes, par exemple la progression entre l'octroi du droit de vote aux femmes (une capacité de base) et leur droit de participer à la vie politique en tant que dirigeantes nationales (une capacité plus avancée). L'évolution des ambitions, des capacités de base à des capacités plus avancées, se fait l'écho de l'évolution des Objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable.

Message clé 1 : même si un grand nombre de personnes parviennent à quitter le bas de l'échelle de développement humain, les disparités demeurent répandues

Le XXI^e siècle a été le témoin d'une progression considérable des niveaux de vie, traduite par le

nombre sans précédent de personnes qui ont échappé à la faim, à la maladie et à la pauvreté. Cette « grande évasion »¹¹ les a hissées au-dessus du niveau de subsistance minimum. L'indice de développement humain fait apparaître d'impressionnants progrès en moyenne, dont des progrès spectaculaires au regard de l'espérance de vie à la naissance, grâce en grande partie à une forte baisse des taux de mortalité infantile.

Beaucoup ont toutefois été laissés pour compte et les inégalités demeurent répandues sur l'ensemble des capacités. Certaines ont trait à la vie et à la mort, d'autres à l'accès aux connaissances et aux technologies transformatrices.

Bien qu'elle se soit considérablement estompée, la différence d'espérance de vie à la naissance entre les pays à développement humain élevé et les pays à développement humain faible est encore de 19 ans. Des différences de longévité prévisible sont observées à tous les âges. À 70 ans, la différence d'espérance de vie est de presque 5 années. Environ 42 % de la population adulte des pays à développement humain faible a fait des études primaires, contre 94 % dans les pays à développement humain très élevé. On observe également des disparités à tous les niveaux d'instruction. Seuls 3,2 % des adultes ont fait des études supérieures dans les pays à développement humain faible, contre 29 % dans les pays développés. En ce qui concerne l'accès aux technologies, les pays

Dans le cas de certaines capacités de base, les inégalités se réduisent lentement dans la majorité des pays, même s'il reste encore fort à faire. L'espérance de vie à la naissance, le pourcentage de la population ayant fait des études primaires et le nombre d'abonnements de téléphonie mobile indiquent tous une réduction des inégalités dans les différents groupes de développement humain.

en développement comptent 67 abonnements de téléphonie mobile pour 100 habitants, soit la moitié du nombre enregistré dans les pays à développement humain très élevé. Si l'on s'intéresse à l'accès au haut débit — une technologie plus sophistiquée — on constate une différence de l'ordre de 1 abonnement pour 100 habitants dans les pays à développement humain faible contre 28 dans les pays à développement humain très élevé (figure 6).

Les plus en retard comprennent les 600 millions de personnes vivant encore dans une pauvreté de revenu extrême, chiffre qui atteint 1,3 milliard quand l'état de dénuement est mesuré par l'indice de pauvreté multidimensionnelle¹². Quelque 262 millions d'enfants sont déscolarisés au niveau du primaire ou du secondaire et 5,4 millions ne survivent pas au-delà de 5 ans. Malgré l'amélioration de l'accès aux vaccins et à des traitements d'un prix abordable, les taux de mortalité des enfants dans les ménages les plus pauvres des pays les plus pauvres du monde demeurent élevés. Les plus forts taux sont enregistrés dans les pays à développement humain faible et moyen, mais d'énormes disparités sont constatées au sein des pays : les 20 % les plus pauvres dans quelques pays à revenu intermédiaire peuvent enregistrer le même taux moyen de mortalité des enfants qu'un pays à faible revenu type.

Message clé 2 : une nouvelle génération d'inégalités de développement humain se profile, même si un grand nombre d'inégalités héritées du XX^e siècle se résorbent

En ce début des années 2020, une nouvelle panoplie de capacités devient indispensable pour la vie au XXI^e siècle. Les inégalités face à ces capacités plus avancées font apparaître des différences de dynamique frappantes par rapport aux inégalités de capacités de base. Elles sont à l'origine d'une nouvelle génération d'inégalités.

Dans le cas de certaines capacités de base, les inégalités se réduisent lentement dans la majorité des pays, même s'il reste encore fort à faire. L'espérance de vie à la naissance, le pourcentage de la population ayant fait des

études primaires et le nombre d'abonnements de téléphonie mobile indiquent tous une réduction des inégalités dans les différents groupes de développement humain (figure 7). Les personnes au bas de l'échelle progressent plus rapidement que celles au sommet. Le gain d'espérance de vie à la naissance entre 2005 et 2015 dans les pays à développement humain faible représentait presque le triple de celui enregistré par les pays à développement humain très élevé, grâce à la baisse des taux de mortalité des enfants dans les pays en développement. Par ailleurs, les pays à développement humain faible sont en train de rattraper les autres en matière d'accès à l'enseignement primaire et à la téléphonie mobile.

Cette bonne nouvelle s'accompagne de deux réserves. Premièrement, malgré les progrès, le monde n'est pas sur la bonne voie pour éliminer les privations extrêmes de santé et d'éducation à l'horizon 2030 puisque, selon les estimations, 3 millions d'enfants mourront chaque année avant d'atteindre leur 5^e anniversaire (soit au moins 850 000 de plus que la cible de l'objectif de développement durable) et 225 millions d'enfants ne seront probablement pas scolarisés. Deuxièmement, les écarts se resserrent en partie parce que ceux au sommet de l'échelle n'ont plus beaucoup de marge de progression vers le haut.

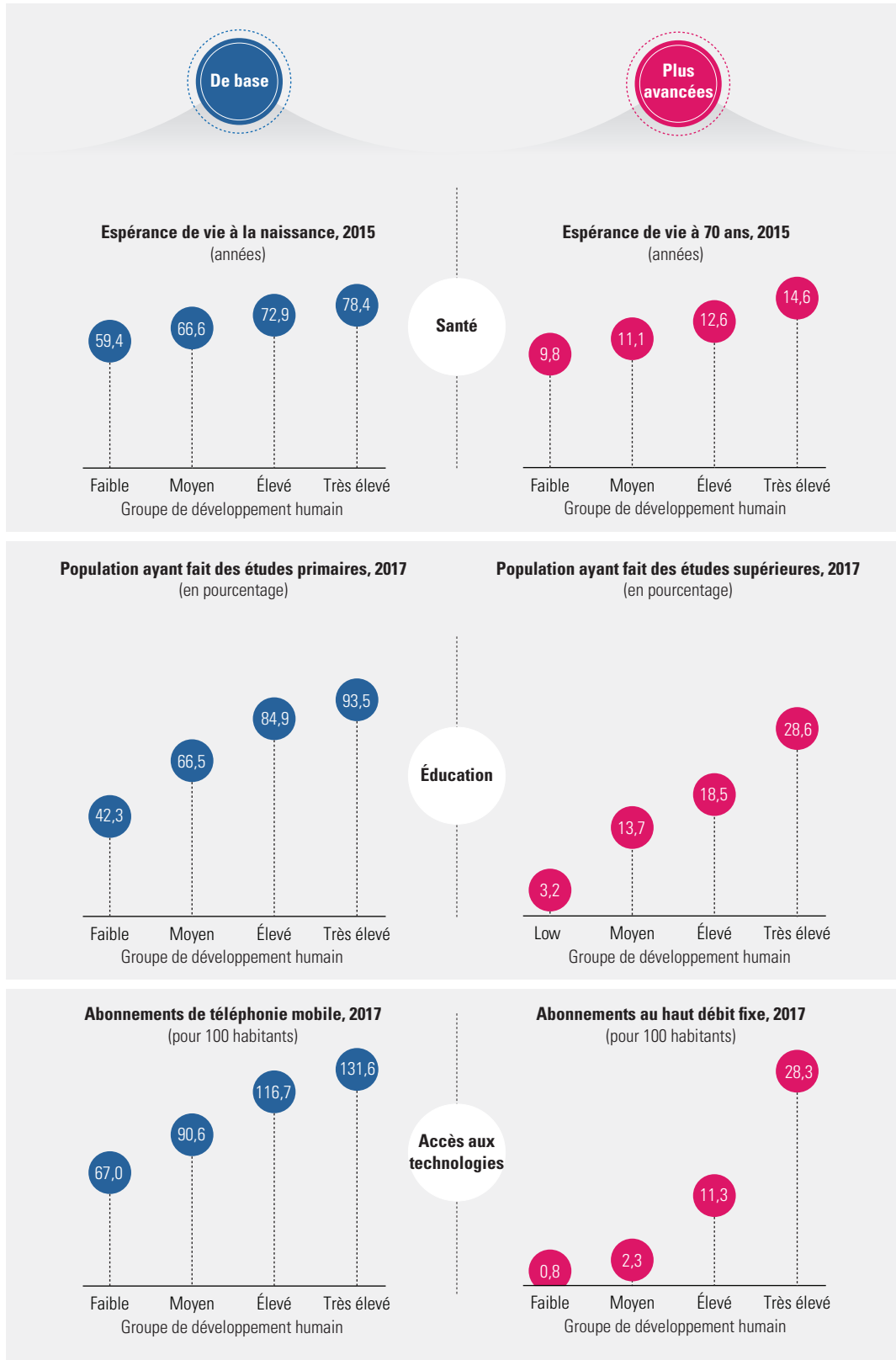
En revanche, les inégalités de capacités plus avancées se creusent. Par exemple, en dépit des problèmes de données, les estimations indiquent que le gain d'espérance de vie à 70 ans, entre 1995 et 2015 dans les pays à développement humain très élevé s'établissait à plus du double de celui enregistré dans les pays à développement humain faible¹³.

Le même schéma de divergence est observé pour un large éventail de capacités plus avancées. En effet, au regard de l'accès aux connaissances et aux technologies plus sophistiquées, les divergences sont encore plus prononcées. La proportion de la population adulte ayant fait des études supérieures progresse plus de six fois plus vite dans les pays à développement humain très élevé que dans les pays à développement humain faible, et les abonnements au haut débit fixe, 15 fois plus vite.

Ces nouvelles inégalités — entre les pays et en leur sein — sont très lourdes de conséquences. Elles modèlent les sociétés du XXI^e siècle,

FIGURE 6

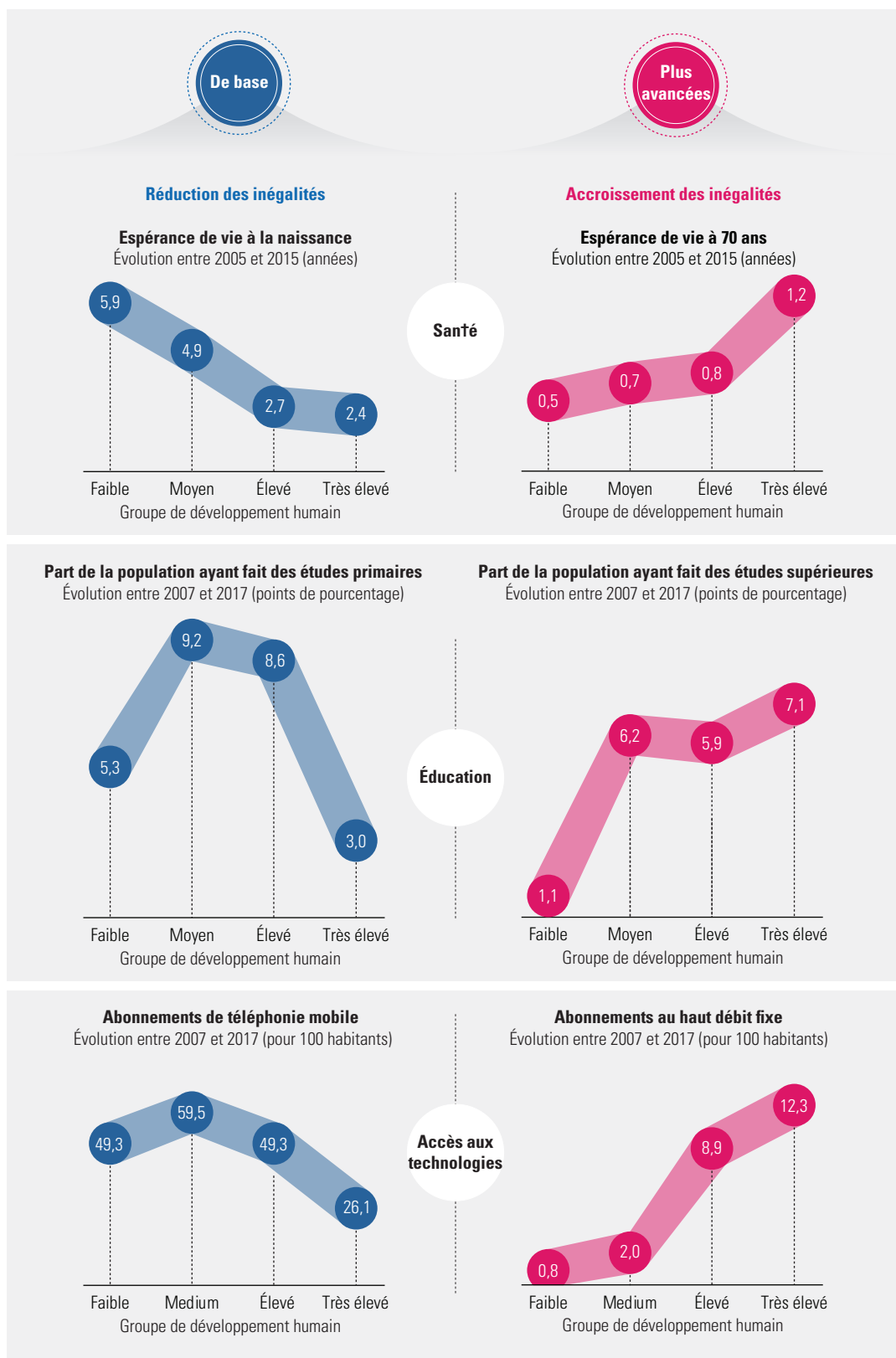
Dans le monde entier, les inégalités de capacités de base et de capacités plus avancées demeurent profondes



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le Développement humain à partir de données de l'Union internationale des télécommunications, de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

FIGURE 7

Convergence lente pour les capacités de base, divergence rapide pour les capacités plus avancées



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le Développement humain à partir de données de l'Union internationale des télécommunications, de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

inférieur. Les moins instruits ont moins de chances d'être autant rémunérés que les autres, tandis que les enfants en moins bonne santé risquent davantage de manquer l'école. À l'âge adulte, si ces enfants forment une union avec quelqu'un du même milieu socioéconomique (l'homogamie est courante) les inégalités intergénérationnelles peuvent persister.

Ce cycle peut être difficile à briser, notamment parce que les inégalités de revenus et de pouvoir politique évoluent parallèlement. Quand les plus nantis influent sur les politiques qui sont dans leur intérêt et dans celui de leurs

enfants — ce qui est souvent le cas — l'accumulation des revenus et des chances au sommet de l'échelle peut être pérennisée. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la mobilité sociale soit plus faible dans les sociétés plus inégalitaires. Néanmoins, certaines sociétés affichent une plus forte mobilité que d'autres — d'où l'importance des institutions et des politiques — en partie parce que ce qui a tendance à réduire les inégalités peut aussi accroître la mobilité sociale (encadré 1).

Déséquilibres de pouvoir

Les inégalités de revenus et de richesses se traduisent souvent en des inégalités politiques, notamment parce qu'elles inhibent la participation politique et laissent ainsi à des groupes particuliers une plus grande marge d'influence sur les décisions qui servent leurs intérêts. Ces groupes privilégiés peuvent alors s'assurer une mainmise sur le système et le modeler selon leurs préférences, ce qui risque de multiplier les inégalités. Les asymétries entraînent parfois même des dysfonctionnements institutionnels qui nuisent à l'efficacité des politiques publiques. Quand les plus nantis exercent une mainmise sur les institutions, les citoyens sont moins disposés à participer aux « contrats sociaux » (les règles et les codes de comportement auxquels les populations se conforment volontairement et qui sont à la base des sociétés stables). Lorsque cette réticence se manifeste par un moindre respect des obligations fiscales, l'État est moins à même de fournir des services publics de qualité. Une telle situation peut à son tour creuser les inégalités de santé et d'éducation. Dès lors que le système tout entier est perçu comme étant inéquitable, éventuellement à cause des exclusions systématiques ou du clientélisme (l'octroi d'avantages personnels en échange d'un soutien politique), les citoyens ont tendance à s'éloigner des processus politiques et amplifient ainsi l'influence des élites.

On peut, pour comprendre l'interaction entre les inégalités et la dynamique du pouvoir, s'appuyer sur un cadre d'analyse du processus par lequel les inégalités se créent et se perpétuent, c'est-à-dire le processus dit de « gouvernance » – ou la manière dont les différents acteurs d'une société négocient pour parvenir à

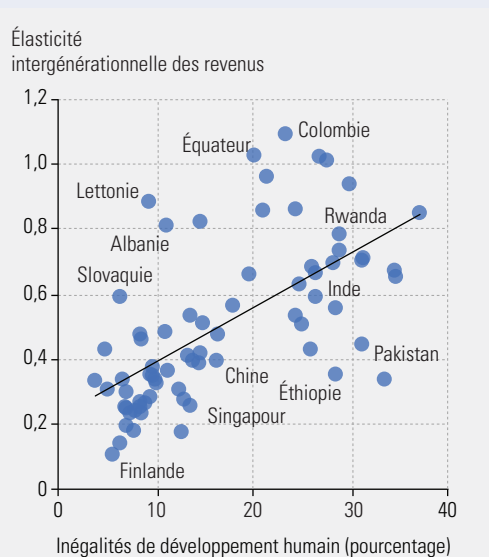
ENCADRÉ 1

Nouvelle interprétation de la courbe de Gatsby le Magnifique

La corrélation positive qui existe entre les inégalités de revenus et l'élasticité intergénérationnelle des revenus est bien établie. Cette « courbe de Gatsby le Magnifique » tient également si l'on mesure aussi les inégalités de développement humain au lieu de s'en tenir aux seules inégalités de revenus (voir la figure). Plus les inégalités de développement humain sont prononcées, plus l'élasticité intergénérationnelle des revenus est faible — et inversement.

Ces deux facteurs vont de pair, ce qui n'implique pas que l'un cause l'autre. À vrai dire, il est plus probable qu'ils soient tous les deux influencés par les mêmes leviers économiques et sociaux sous-jacents. Par conséquent, comprendre et s'attaquer à ces leviers pourrait à la fois favoriser la mobilité et corriger les inégalités.

L'élasticité intergénérationnelle des revenus est plus faible dans les pays affichant de plus grandes inégalités de développement humain



Note : les inégalités de développement humain sont mesurées en pourcentage de perte de valeur de l'indice de développement humain attribuable aux inégalités dans trois dimensions : les revenus, l'éducation et la santé. Plus l'élasticité intergénérationnelle des revenus est forte, plus le rapport entre les revenus des parents et ceux de leurs enfants l'est aussi, ce qui entraîne une diminution de la mobilité intergénérationnelle.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données issues de la base de données mondiale sur la mobilité intergénérationnelle (GDIM) de la Banque mondiale (2018) (en anglais), adapté d'après Corak (2013).

des accords (les politiques et les règles). Quand ces accords prennent la forme de politiques, ils peuvent modifier directement la répartition des ressources dans la société (la flèche du bas de la boucle de droite de la figure 9 « le jeu des résultats »). Par exemple, les politiques en matière de fiscalité et de dépenses sociales déterminent qui contribue au système fiscal et qui en bénéficie. Elles influent directement sur les résultats de développement, notamment sur les inégalités (et la croissance) économiques. Cependant, en redistribuant les ressources économiques, ces politiques redistribuent également le pouvoir *de facto* (la flèche du haut de la boucle à droite de la figure 9). Cela peut engendrer (ou renforcer) des « asymétries de pouvoir » entre les acteurs qui négocient dans l'arène des politiques publiques et compromettre ainsi la bonne mise en œuvre des politiques. Par exemple, des asymétries de pouvoir peuvent se manifester dans la mainmise des élites sur les politiques — qui empêche les gouvernements de s'engager à réaliser des objectifs à long terme. Elles peuvent aussi se manifester par l'exclusion de certains groupes de population de l'accès à des services publics de qualité — ce qui nuit à la coopération en contrariant la volonté de payer des impôts. C'est ainsi que peut voir le jour un cercle vicieux d'inégalités (le piège des inégalités), marqué par l'institutionnalisation progressive des inégalités par les sociétés inégalitaires. Outre ses effets sur les institutions et les normes sociales dominantes (le jeu des résultats), cette

boucle peut entraîner une situation dans laquelle les acteurs décident de modifier les règles du jeu (la flèche du bas de la boucle de gauche de la figure 9). On redistribue aussi, de cette manière, le pouvoir *de jure*. Les conséquences peuvent alors être bien plus lourdes puisque, en plus de modifier les résultats actuels, cette redistribution pose les conditions qui déterminent le comportement futur des acteurs. Une fois de plus, le jeu des asymétries de pouvoir dans l'arène des politiques publiques peut exacerber et enraciner les inégalités (il va sans dire que les inégalités peuvent affaiblir l'efficacité de la gouvernance) ou préparer le terrain à une dynamique plus égalisatrice et inclusive.

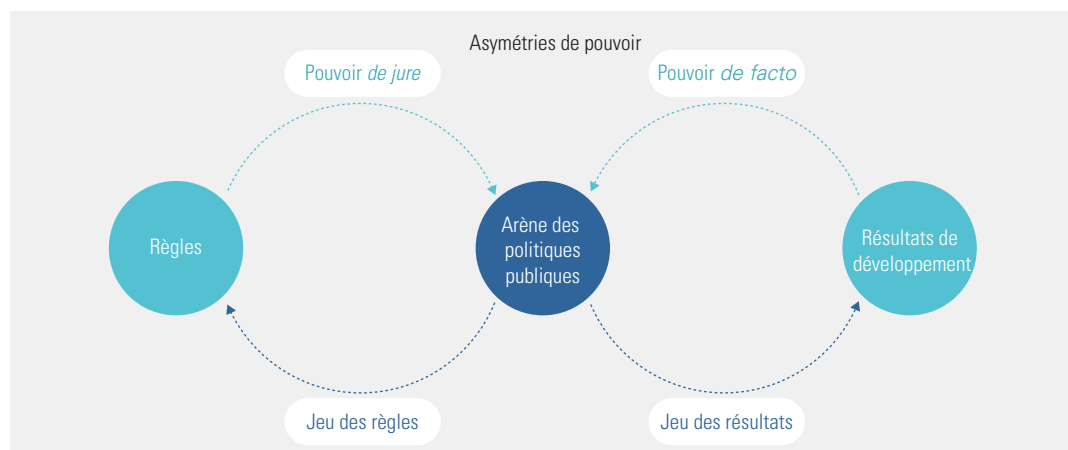
Inégalités de genre

Certains groupes de personnes sont systématiquement défavorisés d'une multitude de façons. Ils peuvent être définis par leur appartenance ethnique, leur langue, leur genre ou leur caste, ou simplement par le fait qu'ils vivent au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest d'un pays. Les exemples abondent, mais le plus important de ces groupes à l'échelle mondiale est incontestablement celui des femmes. Les disparités entre les hommes et les femmes font partie des formes d'inégalité les plus profondément enracinées dans le monde entier. Et parce qu'elles touchent la moitié de la population mondiale, les inégalités de genre constituent l'un des principaux obstacles au développement humain.

Les disparités entre les hommes et les femmes font partie des formes d'inégalité les plus profondément enracinées dans le monde entier. Et parce qu'elles touchent la moitié de la population mondiale, les inégalités de genre constituent l'un des principaux obstacles au développement humain.

FIGURE 9

Inégalités, asymétries de pouvoir et efficacité de la gouvernance



Note : règles désigne ici les règles formelles et informelles. Résultats de développement désigne la sécurité, la croissance et l'équité. Source : Banque mondiale (2017b).

Les normes et pratiques actuelles de mesure des inégalités sont inadéquates pour guider le débat public ou la prise de décision.

Les inégalités de genre sont un sujet complexe et le degré de progression ou de régression en la matière varie d'un lieu et d'un problème à l'autre. Les mouvements #MeToo et #NiUnaMenos ont entraîné une plus grande prise de conscience de la question, en mettant en lumière le problème de la violence à l'égard des femmes. Dans le monde entier, les filles ont rattrapé leur retard dans quelques domaines fondamentaux, notamment celui de la scolarisation primaire.

Il y a cependant moins matière à se réjouir si l'on porte son regard au-delà de ces fondamentaux. Les inégalités de pouvoir des hommes et des femmes au sein du ménage, dans le milieu professionnel ou en politique demeurent très prononcées. Au foyer, la charge de travail familial et domestique non rémunéré des femmes représente plus du triple de celle des hommes. Par ailleurs, même si dans nombre de pays les femmes jouissent du droit de vote au même titre que les hommes, l'égalité n'est pas de mise dans les hautes sphères du pouvoir politique. Plus l'on grimpe l'échelle du pouvoir, plus l'on s'éloigne de la parité. L'écart atteint 90 % dans le cas des chefs d'État et de gouvernement.

Les normes sociales et culturelles encouragent souvent des comportements qui perpétuent ces inégalités. Les normes — et le manque de pouvoir — ont une incidence sur toutes les formes d'inégalité de genre, de la violence à l'égard des femmes au plafond de verre. Le Rapport présente un nouvel indice

des normes sociales, qui s'intéresse aux articulations entre les convictions sociales et l'égalité des sexes dans plusieurs dimensions. À l'échelle mondiale, seulement un homme sur 10 (et une femme sur sept) n'ont pas manifesté une forme ou une autre de préjugé explicite contre l'égalité des sexes. L'opposition est la plus féroce dans les domaines à plus forte concentration de pouvoir, ce qui n'est pas sans conséquence négative puisque la proportion d'individus ayant un parti pris contre l'égalité des sexes a augmenté au cours des quelques dernières années (figure 10), même si les tendances varient d'un pays à l'autre.

Message clé 4 : une révolution des méthodes de mesure est indispensable pour évaluer les inégalités de développement humain

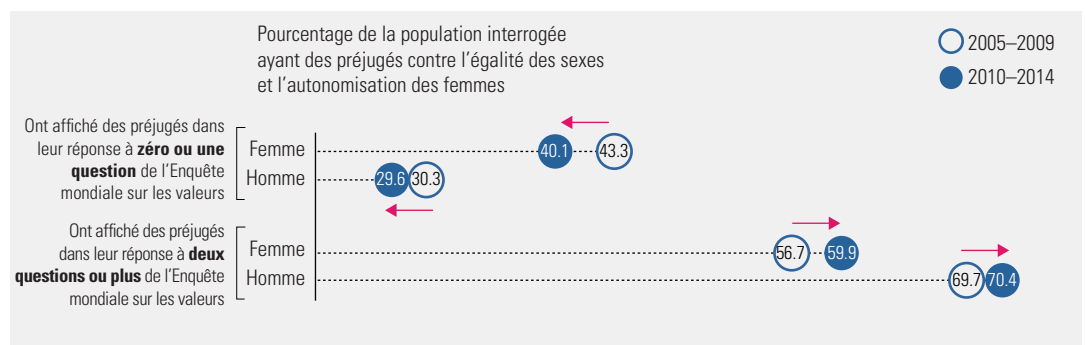
Les normes et pratiques actuelles de mesure des inégalités sont inadéquates pour guider le débat public ou la prise de décision.

Une partie du problème réside dans la multiplicité de façons de comprendre les inégalités. Par exemple :

- Il existe des inégalités entre les groupes (inégalités horizontales) et entre les individus (inégalités verticales).
- Il existe des inégalités entre les pays et au sein des pays, dont les dynamiques sont parfois différentes.

FIGURE 10

les préjugés contre l'égalité des sexes sont en hausse : la proportion mondiale d'hommes et de femmes sans préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques a diminué entre 2009 et 2014



Note : groupe équilibré de 32 pays et territoires disposant de données des 5^e (2005-2009) et 6^e (2010-2014) vagues de l'Enquête mondiale sur les valeurs, représentant 59 % de la population mondiale. Les préjugés sexistes dans les normes sociales sont mesurés sur la base des opinions des individus au sujet des rôles des hommes et des femmes dans les domaines de la politique (des droits politiques à la capacité d'exercer des fonctions de dirigeant), de l'éducation (l'importance d'un diplôme universitaire), de l'économie (du droit d'avoir un emploi à la capacité à occuper un poste de cadre), ainsi qu'au sujet de l'intégrité corporelle des femmes (de la violence au sein du couple à la santé procréative).

Source : d'après les données de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

- Il existe des inégalités au sein des ménages (par exemple, dans 30 pays subsahariens, environ trois quarts des femmes en déficit pondéral et des enfants en état de malnutrition n'appartiennent pas aux 20 % de ménages les plus pauvres, et environ la moitié n'appartiennent pas aux 40 % les plus pauvres)¹⁴.

Une nouvelle génération d'éléments de mesure est nécessaire pour combler le grand nombre de déficits de données afin de mesurer ces différentes inégalités et, de manière plus générale, d'aller systématiquement au-delà des moyennes. À commencer par les déficits de données dans certaines des statistiques les plus élémentaires, étant donné qu'un grand nombre de pays ne possèdent toujours pas de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil. Des progrès remarquables ont été accomplis au cours des quelques dernières années en matière de mesure des inégalités de revenus et de richesses. Les données continuent cependant de faire défaut, notamment à cause du manque de transparence et d'informations. Sur un nouvel indice présenté dans le Rapport, 88 pays obtiennent 1 point ou moins (sur une échelle de 20) pour la disponibilité d'informations sur les inégalités de revenus et de richesses — ce qui signifie

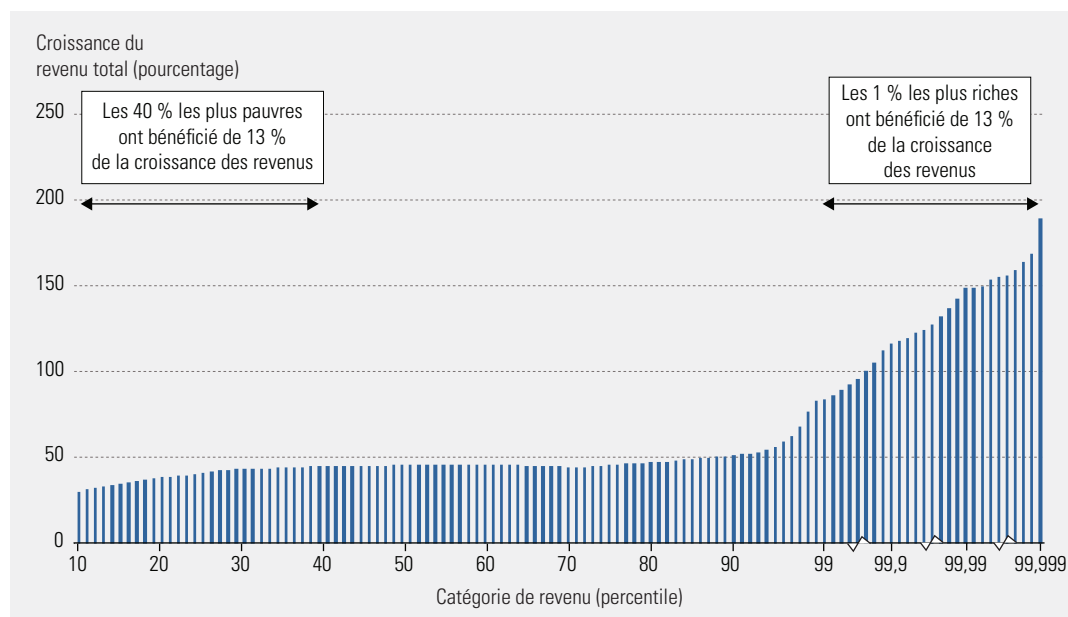
qu'ils atteignent 5 % tout au plus du niveau de transparence idéal.

Des travaux novateurs se poursuivent, sous la direction d'universitaires, d'organismes multilatéraux et même de quelques gouvernements, dans l'optique d'assurer une utilisation plus systématique et plus comparable des statistiques sur les inégalités de revenus. Les sources de données ne sont toutefois encore que partiellement intégrées, et la couverture demeure très limitée.

La méthode des comptes nationaux distributifs (DINA) n'en est encore qu'à ses balbutiements et nombre de ses postulats sont contestés. Cependant, pour autant qu'elle reste entièrement transparente et continue d'être améliorée, elle pourrait combiner, dans un programme général, les données du système de comptabilité nationale, les données des enquêtes auprès des ménages et les données administratives, pour apporter de nouvelles façons de percevoir l'évolution de la répartition des revenus et des richesses. Cette formule engloberait certaines des principales recommandations de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, dont une approche intégrée des inégalités de revenus

FIGURE 11

Entre 1980 et 2017, les revenus après impôts ont progressé de presque 40 % pour les 80 % les plus pauvres de la population européenne, contre plus de 180 % pour les 0,001 % les plus riches



Note : après le 90^e percentile, l'échelle en abscisse change. La composition des groupes de revenus change de 1980 à 2017, de telle sorte que les estimations ne représentent pas l'évolution des revenus des mêmes individus au fil du temps.

Source : Blanchet, Chancel et Gethin (2019) ; World Inequality Database (<http://WID.world>)

et de richesses¹⁵. Le Rapport présente les résultats basés sur cette méthodologie, qui mettent au jour les dynamiques d'inégalités des revenus masquées lorsque l'on utilise des indicateurs synthétiques qui s'appuient sur une seule source de données. À titre d'illustration, les résultats indiquent que les personnes au sommet de l'échelle de répartition des revenus en Europe ont été les principales bénéficiaires de la croissance des revenus depuis 1980 (figure 11).

Les indicateurs synthétiques des inégalités agrègent des informations complexes en un seul chiffre. Ils reposent sur des jugements implicites quant aux formes d'inégalités qui sont importantes — ou non. Ces jugements sont rarement transparents et ne correspondent même pas toujours aux points de vue de la société. Pour comprendre ne serait-ce qu'un seul aspect des inégalités — et ils sont nombreux — il faut s'intéresser à la population tout entière, c'est-à-dire aller au-delà des moyennes. Quelles proportions de personnes survivent jusqu'à tel âge, atteignent tel niveau d'études ou sont rémunérées à telle hauteur ? Et quelles sont les chances que la position relative d'un individu, d'une famille ou d'un groupe particulier dans la société évolue au fil du temps ? Les indicateurs synthétiques demeurent importants — quand ils traduisent des caractéristiques d'intérêt pour l'évaluation des répartitions — mais ils n'ouvrent qu'une petite lucarne sur un plus vaste débat au sujet des inégalités de développement humain.

Il est souvent possible
d'améliorer l'équité
et l'efficacité en
même temps.

Message clé 5 : nous pouvons gommer les inégalités, à condition d'agir sans plus tarder, avant que les déséquilibres de pouvoir économique ne laissent la dominance politique prendre racine

Un grand nombre des inégalités de développement humain les plus pernicieuses n'ont rien d'inévitable. Tel est le principal message de ce rapport. Les niveaux et les types d'inégalités tolérés par chaque société dépendent des choix qu'elle fait. Ce qui ne veut pas dire que lutter contre les inégalités est chose facile. Mener une action efficace suppose en premier lieu de recenser les moteurs des inégalités, généralement

complexes et multidimensionnels, souvent en lien avec les structures de pouvoir dominantes que les acteurs influents ne sont pas toujours disposés à modifier.

Alors que faire ? De nombreuses mesures peuvent être prises pour corriger les inégalités de développement humain dans un double objectif stratégique : premièrement, accélérer la convergence des capacités de base tout en inversant les divergences de capacités plus avancées et en éliminant les inégalités femmes-hommes et autres inégalités fondées sur l'appartenance à certains groupes (ou inégalités horizontales) ; deuxièmement, faire progresser simultanément l'équité et l'efficacité sur les marchés, en améliorant la productivité tout en assurant un partage plus large des revenus croissants — et en corrigeant ainsi les inégalités. Les deux trains de mesures sont interdépendants : celles qui font progresser les capacités au-delà des revenus exigent souvent des ressources pour financer la santé publique ou l'éducation, qui sont financées par l'impôt. À leur tour, les ressources disponibles dépendent de la productivité, qui dépend en partie des capacités des individus. Les deux trains de mesures peuvent dès lors se rejoindre dans un cercle vertueux (figure 12).

Il est souvent possible d'améliorer l'équité et l'efficacité en même temps. Les politiques antitrust, par exemple, limitent la capacité des entreprises à utiliser le pouvoir du marché, garantissant ainsi des conditions égales pour tous tout en augmentant l'efficacité. Elles aboutissent aussi à des résultats plus équitables en réduisant les rentes économiques qui concentrent les revenus.

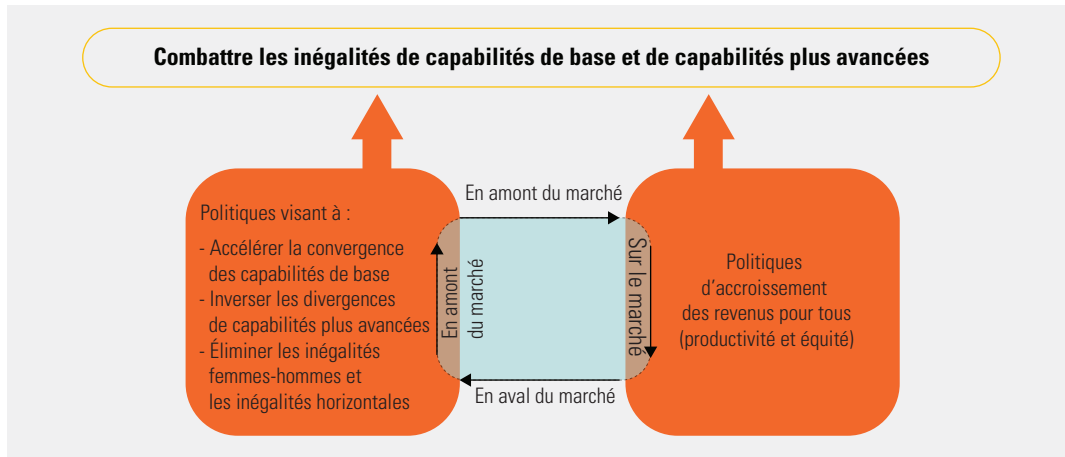
Une batterie de mesures intégrées plutôt qu'un seul remède miracle

Les impôts — sur le revenu, la fortune ou la consommation — peuvent fortement contribuer à la réduction des inégalités. Ils génèrent des recettes publiques destinées à améliorer les services publics essentiels (soins de santé et écoles) et financer l'assurance sociale, ce qui bénéficie à la fois aux pauvres et à ceux qui se situent au milieu de l'échelle de répartition des revenus.

Les inégalités de revenus sont moins prononcées après impôts et transferts publics,

FIGURE 12

Cadre d'élaboration de politiques de lutte contre les inégalités de développement humain



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

mais l'effet de la redistribution varie. Dans quelques pays développés, les impôts et les transferts ont abouti à une réduction de 17 points du coefficient de Gini lorsque l'on compare les revenus avant et après impôts. Dans les pays en développement, cependant, le coefficient de Gini diminue de 4 points seulement (figure 13).

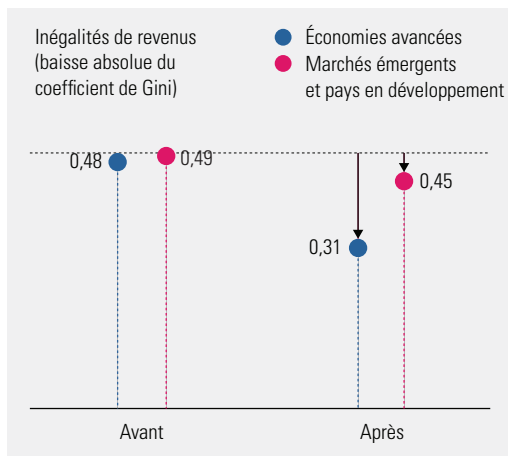
Il importe cependant tout autant d'aller au-delà de la fiscalité et des transferts (les politiques en aval du marché) en se penchant

également sur les inégalités qui se manifestent au moment où les gens travaillent (sur le marché) et avant qu'ils ne commencent à travailler (politiques en amont du marché).

Les politiques appliquées sur le marché peuvent offrir des chances économiques égales à tous. Celles qui ont trait au pouvoir du marché (antitrust), à l'accès de tous au capital productif, à la négociation collective et aux salaires minimums influent sur le partage des bénéfices de la production. Les politiques appliquées en amont du marché, qui visent à égaliser les chances face à la santé et à l'éducation pendant l'enfance, sont tout aussi pertinentes — et il en est de même des politiques en aval du marché, comme les impôts sur le revenu et la fortune, les transferts publics et la protection sociale. Les politiques en amont du marché sont particulièrement utiles pendant la petite enfance, car les interventions visant à réduire les inégalités, en favorisant la santé, la nutrition et le développement cognitif, peuvent apporter un excellent retour sur investissement. Ce qui ne veut pas dire que chaque politique judicieuse peut réduire les inégalités et accroître le bien-être. Comme nous l'avons vu, la diffusion de nouvelles technologies et la progression du développement humain dans d'importants segments de la société, par exemple, peuvent en fait creuser les inégalités. La question à se poser est celle de savoir si le processus qui crée telles ou telles inégalités est, en soi, biaisé ou inévitabile.

FIGURE 13

Les impôts et transferts directs redistributifs expliquent quasiment toute la différence d'inégalité de revenu disponible entre les économies avancées et émergentes



Source : d'après FMI (2017a).

Un grand nombre des inégalités de développement humain les plus pernicieuses n'ont rien d'inévitable. Tel est le principal message de ce Rapport..

Stimuler le changement

Même si des ressources sont disponibles pour entreprendre un programme de convergence des capacités de base et des capacités plus avancées, la réduction des inégalités est, *in fine*, un choix sociétal et politique. L'histoire, le contexte et la politique entrent en ligne de compte. Les normes sociales susceptibles d'entraîner des discriminations sont difficiles à changer. Même quand la législation établit l'égalité des droits, ces mêmes normes peuvent avoir le dessus et déterminer les résultats. L'analyse des inégalités de genre présentée dans le Rapport montre que l'opposition est la plus féroce dans les domaines à plus forte concentration de pouvoir et peut culminer en un rejet des principes mêmes de l'égalité de genre. Les politiques explicites de lutte contre les stéréotypes et la stigmatisation de groupes exclus sont un élément important de la panoplie d'outils de réduction des inégalités.

L'économie politique de la lutte contre les inégalités peut être un exercice particulièrement difficile. Dans le cas des services publics, le changement peut intervenir dans un processus descendant, grâce à l'élargissement aux autres couches de la société des avantages dont jouissent les plus privilégiés (figure 14). Or, ces derniers peuvent avoir peu de raisons de vouloir étendre les services dont ils bénéficient déjà aux autres si cela risque d'être perçu comme amoindrissant la qualité. Le changement peut aussi se produire dans une démarche ascendante, par

exemple sous l'effet du relèvement du revenu en dessous duquel une famille a droit à des services publics ou subventionnés. Les groupes de revenus supérieurs risquent toutefois de s'y opposer s'ils utilisent rarement ces services. Une troisième approche consiste à égaliser par le milieu, c'est-à-dire en couvrant ceux qui sont vulnérables sans être les plus démunis, comme les travailleurs du secteur formel faiblement rémunérés. Ici, la couverture peut être élargie à la fois vers le haut et vers le bas. À mesure que la qualité des services s'améliorera, les groupes de revenus supérieurs seront probablement plus désireux de participer et plus nombreux à se montrer favorables à l'élargissement des services aux plus démunis.

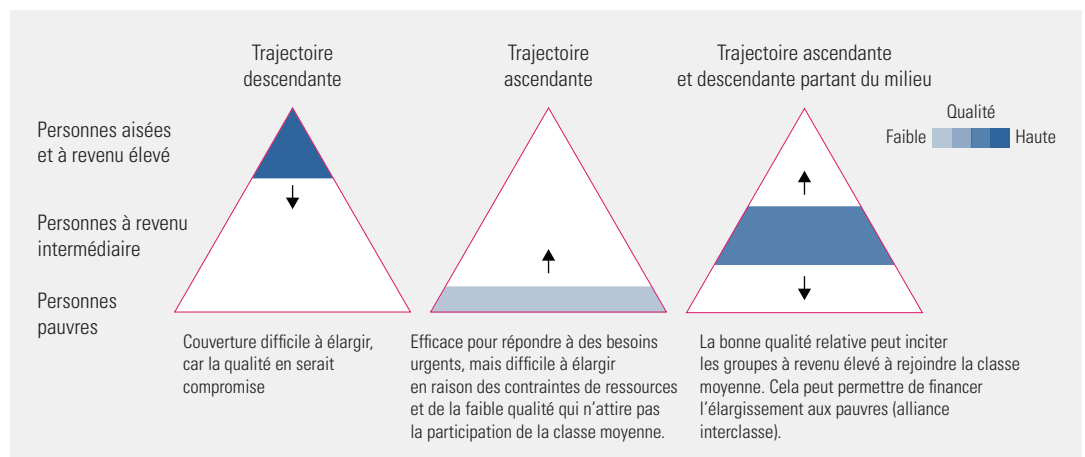
Dans les pays développés, l'une des difficultés rencontrées pour pérenniser les politiques sociales réside dans la nécessité de veiller à ce qu'elles bénéficient à un grand nombre, y compris aux classes moyennes. Ces bénéficiaires n'en sont pas moins peut-être en train de s'effriter. Dans plusieurs pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, les membres de la classe moyenne ont le sentiment d'être peu à peu laissés pour compte en matière de revenus, de sécurité et d'accès à des services d'éducation et de soins de santé de qualité.

Dans les pays en développement, la difficulté réside souvent dans le besoin de consolider les politiques sociales pour des classes moyennes encore vulnérables. Dans quelques-uns de ces pays, les membres de la classe moyenne contribuent plus aux services sociaux qu'ils n'en

L'analyse des inégalités de genre présentée dans le Rapport montre que l'opposition est la plus féroce dans les domaines à plus forte concentration de pouvoir et peut culminer en un rejet des principes mêmes de l'égalité de genre.

FIGURE 14

Stratégies pour un universalisme pragmatique dans les pays en développement inégalitaires



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain d'après l'analyse présentée dans Martínez et Sánchez-Ancochea (2016).

bénéficient et jugent souvent insatisfaisante la qualité des services d'éducation et de soins santé. Aussi se tournent-ils vers des prestataires du secteur privé : la proportion d'élèves du primaire qui fréquentent des établissements privés est passée de 12 % en 1990 à 19 % en 2014 dans certains de ces pays.

Il serait dès lors naturel de prendre des ressources à ceux qui occupent le sommet de l'échelle. Or les plus nantis, bien que moins nombreux, peuvent faire obstacle à l'élargissement des services. Ils disposent aussi de plusieurs moyens de contre-attaque : le lobbying, les dons aux campagnes politiques, l'influence sur les médias et autres manières d'exercer leur pouvoir économique en réaction aux décisions qui leur déplaisent.

À l'heure de la mondialisation, les politiques nationales sont souvent limitées par des entités, des règles et des événements indépendants de la volonté des gouvernements nationaux. Les taux d'impôt sur les sociétés et les normes du travail sont en permanence soumis à une pression à la baisse. L'optimisation et l'évasion fiscales sont facilitées par le manque d'information, par la montée en puissance des grandes sociétés numériques opérant sur plusieurs juridictions fiscales et par l'absence de coopération efficace entre les pays. Dans ces domaines, l'action collective internationale doit venir compléter l'action nationale.

Et maintenant ?

Une approche du développement humain apporte de nouveaux éclairages sur les inégalités — pourquoi elles sont importantes, comment elles se manifestent et quelles mesures prendre à leur égard — qui nous aident à mener des actions concrètes. Cependant, les possibilités de s'attaquer aux inégalités de développement humain ne cessent de diminuer à mesure que l'inaction règne, car les déséquilibres de pouvoir économique peuvent laisser la place libre à la dominance politique. Celle-ci, à son tour, peut creuser les inégalités. Les interventions sont alors beaucoup plus ardues et moins efficaces que si elles avaient été engagées plus tôt. Il va sans dire que l'action dépend du contexte. La nature et l'importance relative des inégalités varient d'un pays à l'autre ; il devrait en être de même des politiques en la matière. Tout comme

il n'existe pas de remède miracle pour corriger les inégalités au sein d'un pays, il n'existe pas de trousse universelle de politiques pour corriger les inégalités entre les pays. Quoi qu'il en soit et dans tous les pays, les politiques devront confronter deux tendances qui influent partout sur les inégalités de développement humain : les changements climatiques et l'accélération du progrès technologique.

Changements climatiques et inégalités de développement humain

Les inégalités et la crise climatique sont intimement liées, qu'il s'agisse des émissions, des effets, des politiques ou de la résilience. Les pays à développement humain élevé émettent généralement plus de carbone par personne et leur empreinte écologique est plus large dans l'ensemble (figure 15).

Les changements climatiques nuiront au développement humain d'une multitude de façons, outre les mauvaises récoltes et les catastrophes naturelles. On prévoit qu'ils causeront 250 000 morts de plus par an des suites de la malnutrition, du paludisme, de la diarrhée et du stress thermique, entre 2030 et 2050. Des centaines de millions d'autres personnes pourraient être exposées à une chaleur mortelle d'ici à 2050, et, selon toute probabilité, la répartition géographique des vecteurs de maladies (par exemple, les moustiques porteurs du paludisme ou de la dengue) évoluera et s'élargira.

L'impact global sur les populations dépendra de leur exposition et de leur vulnérabilité. Ces deux facteurs sont étroitement liés aux inégalités dans un cercle vicieux. Les changements climatiques frapperont tout d'abord les tropiques, et un grand nombre de pays en développement sont des pays tropicaux. Pourtant, les pays en développement et les communautés pauvres sont moins à même de s'adapter aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques violents que les plus riches. C'est ainsi que les changements climatiques aggravent les fractures sociales et économiques existantes.

Des effets se font également ressentir dans l'autre sens : on a constaté que certaines formes d'inégalité rendent l'action climatique plus difficile. Des inégalités de revenus très prononcées au sein des pays peuvent faire obstacle à la diffusion de nouvelles technologies respectueuses

Une approche du développement humain apporte de nouveaux éclairages sur les inégalités — pourquoi elles sont importantes, comment elles se manifestent et quelles mesures prendre à leur égard — qui nous aident à mener des actions concrètes.

FIGURE 15

Les empreintes écologiques s'agrandissent avec le développement humain



Note : données de 175 pays extraites de la base de données du Global Footprint Network (www.footprintnetwork.org/resources/data/), consultée le 17 juillet 2018). L'empreinte écologique correspond à l'utilisation par habitant de terres agricoles et de pâturages, dans le pays et à l'étranger. Chaque bulle représente un pays et la taille de la bulle est proportionnelle à la population du pays.
Source : Cumming et von Cramon-Taubadel (2018).

Les inégalités peuvent aussi influencer sur l'équilibre des pouvoirs entre les partisans et les opposants des restrictions sur les émissions de carbone. La concentration des revenus au sommet de l'échelle peut coïncider avec les intérêts de groupes opposés à l'action climatique.

de l'environnement. Les inégalités peuvent aussi influencer sur l'équilibre des pouvoirs entre les partisans et les opposants des restrictions sur les émissions de carbone. La concentration des revenus au sommet de l'échelle peut coïncider avec les intérêts de groupes opposés à l'action climatique.

Les inégalités de développement humain jouent un rôle fondamental dans la crise climatique d'une autre façon. Elles constituent un frein à l'action efficace parce que les niveaux élevés d'inégalités ont tendance à rendre l'action collective plus difficile, alors qu'elle est indispensable pour limiter les changements climatiques dans l'ensemble des pays et au sein de chacun d'entre eux.

Il existe néanmoins des solutions envisageables pour s'attaquer en même temps aux inégalités économiques et à la crise climatique, qui feraient progresser les pays vers un développement humain sans exclusive et durable. La tarification du carbone en est une. Certains

des effets redistributifs inévitables de la tarification du carbone peuvent être corrigés en apportant un soutien financier aux populations plus pauvres, les plus durement touchées par la hausse des factures d'énergie. Ces stratégies se sont cependant heurtées à des difficultés dans la pratique, car la distribution d'argent n'est pas la seule variable qui compte. Il importe également d'envisager un plus large éventail de mesures sociales qui s'attaquent simultanément aux inégalités et au climat, tout en facilitant la réalisation des droits de l'homme. Alors qu'ils affermissent leurs ambitions de développement humain solidaire et durable, les pays et les communautés ne sont pas sans options.

Mettre le progrès technologique à profit pour réduire les inégalités de développement humain

Le progrès scientifique et l'innovation technique — de la roue à la puce électronique — ont

favorisé l'amélioration des niveaux de vie tout au long de l'histoire. La transformation technologique demeurera probablement un moteur fondamental de prospérité, qui permettra d'accroître la productivité et, espérons-le, d'évoluer vers des modes de production et de consommation plus durables.

Mais quelle sera l'ampleur des transformations futures, et comment les gains de l'innovation seront-ils distribués ? Les effets de la transformation technologique sur les marchés du travail suscitent une inquiétude grandissante, et l'on craint plus particulièrement que l'automatisation et l'intelligence artificielle finissent par supplanter l'être humain pour certaines tâches.

Nous n'en sommes cependant pas au premier bouleversement causé par la transformation technologique et bon nombre d'enseignements peuvent être tirés du passé. Il faut, avant tout, veiller à ce que les grandes innovations perturbatrices soient au service de tous, ce qui suppose des politiques elles aussi novatrices et peut-être de nouvelles institutions. La vague actuelle de progrès technologiques appellera d'autres changements, notamment des politiques antitrust plus robustes et des lois qui régissent une utilisation conforme à l'éthique des données et de l'intelligence artificielle. Un grand nombre de ces politiques et lois ne pourront porter fruit sans une coopération internationale.

La révolution industrielle a placé l'humanité sur une trajectoire marquée par des améliorations sans précédent du bien-être. Mais elle a aussi enclenché la « Grande divergence », en créant une division entre les quelques sociétés qui s'étaient industrialisées et celles, nombreuses, qui ne l'étaient pas encore. La différence réside aujourd'hui dans le fait que — peut-être pour la première fois dans l'histoire — une grande partie des technologies à l'origine de la transformation en cours pourrait être accessible partout. Les différences sont pourtant très importantes au regard de la capacité des pays à tirer profit de ces nouvelles possibilités, et les implications pour les inégalités et le développement humain sont énormes.

La transformation technologique ne se produit pas dans le vide, elle est déterminée par les processus économiques et sociaux. Elle est le fruit de l'activité humaine. Les responsables politiques peuvent orienter la transformation

technologique dans le sens de l'amélioration du développement humain. Par exemple, l'intelligence artificielle pourrait un jour remplacer l'être humain pour certaines tâches, mais elle peut aussi rétablir la demande de main-d'œuvre en créant de nouvelles tâches pour les humains, entraînant ainsi un effet positif net capable de réduire les inégalités (figure 16).

Vers une réduction des inégalités de développement humain au XXI^e siècle

Le Rapport soutient qu'il est possible de combattre les inégalités. Mais la tâche n'est pas aisée. Elle suppose de déterminer quelles inégalités sont importantes pour le développement humain, mais aussi de mieux comprendre les schémas d'inégalités et leurs déterminants. Le Rapport engage tous les acteurs à reconnaître que les méthodes de mesure actuellement utilisées pour rendre compte des inégalités sont imparfaites et induisent souvent en erreur — parce qu'elles sont axées sur les revenus et sont trop opaques pour faire la lumière sur les mécanismes sous-jacents générateurs d'inégalités. Par conséquent, le Rapport met en avant l'importance de s'intéresser aux inégalités au-delà des revenus, des moyennes — et des indicateurs synthétiques — et du temps présent.

Il faudrait célébrer les progrès remarquables qui ont permis à tant de personnes, dans le monde entier, d'atteindre un niveau minimum de développement humain. Mais la seule poursuite des politiques qui ont abouti à ces résultats ne suffit pas. Certains ont été laissés pour compte. En même temps, les aspirations d'un grand nombre sont en train de changer. En faisant porter toute l'attention sur les capacités de base, les sociétés démontrent une absence de vision à long terme. Jeter son regard au-delà du temps présent, c'est scruter l'horizon pour repérer les nouvelles formes d'inégalités de capacités plus avancées qui prennent de plus en plus d'importance et s'y attaquer. Les changements climatiques et les transformations technologiques donnent un caractère d'urgence à ce besoin.

Les mesures à prendre pour s'attaquer à ces nouvelles inégalités peuvent avoir une incidence profonde sur l'élaboration des politiques publiques. Le Rapport ne prétend pas

La vague actuelle de progrès technologiques appellera des politiques antitrust plus robustes et des lois qui régissent l'utilisation conforme à l'éthique des données et de l'intelligence artificielle.

FIGURE 16

La technologie peut déplacer certaines tâches, mais elle peut aussi en créer de nouvelles



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

que tel ou tel train de mesures sera un remède universel. Il soutient toutefois que les politiques doivent aller chercher sous la surface des inégalités et s'attaquer à leurs moteurs sous-jacents. Cela supposera de réaligner les objectifs actuels de l'action publique en mettant l'accent, par exemple, sur le rôle déterminant d'un enseignement de qualité à tout âge — y compris au niveau préprimaire — au-delà des seuls taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire. Beaucoup de ces aspirations sont déjà en grande partie exprimées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les déséquilibres de pouvoir sont au cœur d'un grand nombre d'inégalités, qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux. Par exemple, les politiques publiques devront peut-être réduire l'influence disproportionnée d'un

groupe particulier dans le domaine politique. Elles devront peut-être instaurer des conditions égales pour tous par le biais de mesures antitrust qui favorisent la concurrence dans l'intérêt des consommateurs. Dans certains cas, lutter contre les inégalités signifie s'attaquer à des normes sociales profondément enracinées dans l'histoire et la culture d'un pays. Un grand nombre de mesures envisageables permettraient d'améliorer à la fois l'équité et l'efficacité. La principale raison pour laquelle elles sont rarement retenues est peut-être liée au fait que certains intérêts puissants n'ont rien à gagner au changement.

Ainsi, les politiques publiques ont de l'importance pour les inégalités, mais les inégalités ont elles aussi de l'importance pour les politiques publiques. Il est indispensable d'aborder les inégalités à travers le prisme du développement

humain — qui place les personnes au cœur du processus décisionnel — et de s’interroger sur les raisons de leur importance, sur leurs manifestations et sur les mesures à prendre. Chaque société doit avoir cette conversation, et doit l’entamer dès aujourd’hui. Certes, il peut y avoir un risque politique à agir. L’histoire nous montre cependant que l’inaction est porteuse de bien plus grands risques et que les inégalités profondes finissent par enfoncer les sociétés dans des tensions économiques, sociales et politiques.

Il n’est pas trop tard pour agir. Mais le temps passe, inexorablement. Tout compte fait, c’est à chaque société qu’il appartient de déterminer les actions à mener pour corriger les inégalités de développement humain. Ces actions émergeront de débats politiques parfois tendus et difficiles. Le Rapport apporte une contribution à ces débats en présentant les faits sur les inégalités de développement humain, en les interprétant selon l’approche par les capacités, et en proposant des idées d’action pour les résorber au XXI^e siècle.

Il n’est pas trop tard pour agir. Mais le temps passe, inexorablement. Tout compte fait, c’est à chaque société qu’il appartient de déterminer les actions à mener pour corriger les inégalités de développement humain.

Notes

- 1 Les sources de la majorité des données et des faits présentés sont précisées dans le Rapport, mais sont incluses ici lorsqu’il est important de préciser ou de nuancer le propos.
- 2 Estimations pour les États-Unis, basées sur Chetty et al. (2016). Kreiner, Nielsen et Serena (2018) soutiennent que ces résultats surestiment les inégalités d’espérance de vie entre les différents groupes de revenus parce qu’ils ne tiennent pas compte de l’élasticité des revenus (selon leur méthode, elles pourraient être surestimées de 50 %), mais ils observent également que ces inégalités se sont creusées au fil du temps et que la surestimation s’atténue à un âge avancé (elle disparaît complètement pour les personnes de 80 ans). Mackenbach et al. (2018) notent que les inégalités de santé se sont généralement creusées en Europe entre les années 1980 et la fin des années 2000, mais qu’elles se sont quelque peu résorbées dans plusieurs pays depuis.
- 3 Ce sujet est traité plus en détail dans le chapitre 2 du Rapport.
- 4 Comme le suggère l’analyse présentée dans Nations Unies (2019b), qui établit que la réduction des inégalités et la promotion des capacités sont les « points de départ » des transformations requises pour réaliser les ODD. Voir aussi Lusseau et Mancini (2019), pour qui la réduction des inégalités, qui sont un obstacle majeur à la réalisation des ODD dans tous les pays, aurait des effets bénéfiques cumulatifs sur l’ensemble des objectifs de développement durable.
- 5 Également un postulat du projet pluriannuel Deaton Review, qui s’intéresse aux inégalités au Royaume-Uni (Joyce et Xu, 2019).
- 6 Atkinson, A. (2015).
- 7 Selon Deaton (2017), les pouvoirs publics prennent plus souvent des mesures qui creusent les inégalités plutôt qu’elles ne les résorbent.
- 8 Voir, par exemple, Saad (2019) sur la peur du changement climatique, et Reinhart (2018) sur l’intelligence artificielle et l’emploi.
- 9 Sen, A. (1980).
- 10 Traduction de l’expression « narrative of their lives » employée par Angus Deaton pour mettre en perspective l’évolution des inégalités (Belluz, 2015).
- 11 Pour reprendre l’expression de Deaton (2013). La traduction est nôtre.
- 12 PNUD et OPHI (2019).
- 13 Un grand nombre de pays en développement ne disposent pas de système complet d’enregistrement des faits d’état civil. Par conséquent, les estimations de l’espérance de vie à un âge avancé au niveau des pays qui sont employées dans le Rapport, fondées sur les statistiques officielles de la Division de la population des Nations Unies, peuvent contenir d’importantes erreurs de mesure et doivent être interprétées avec prudence. Néanmoins, la dynamique des écarts d’espérance de vie qui s’ouvrent aux âges plus avancés résiste aux changements d’âge (elle reste valide à 60 ans). Bien que l’on observe un certain degré d’hétérogénéité entre les pays et dans le temps, la même tendance est généralement confirmée au sein des pays. Le sujet est traité plus en détail dans le chapitre 1 du Rapport.
- 14 Brown, Ravallion et van de Walle (2017).
- 15 Stiglitz, Sen et Fitoussi (2009a).

Les indices de développement humain

	Indice de développement humain		IDH ajusté aux inégalités		Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a			
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH ^b	Valeur	Groupe ^c	Valeur	Rang	Valeur	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Année et enquête ^d
Classement selon l'IDH	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2007-2018 ^e	2007-2018 ^e	2007-2018	2007-2018 ^e
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ												
1 Norvège	0,954	0,889	6,8	0	0,990	1	0,044	5	
2 Suisse	0,946	0,882	6,8	-1	0,963	2	0,037	1	
3 Irlande	0,942	0,865	8,2	-6	0,975	2	0,093	22	
4 Allemagne	0,939	0,861	8,3	-7	0,968	2	0,084	19	
4 Hong Kong, Chine (RAS)	0,939	0,815	13,2	-17	0,963	2	
6 Australie	0,938	0,862	8,1	-4	0,975	1	0,103	25	
6 Islande	0,938	0,885	5,7	4	0,966	2	0,057	9	
8 Suède	0,937	0,874	6,7	2	0,982	1	0,040	2	
9 Singapour	0,935	0,810	13,3	-14	0,988	1	0,065	11	
10 Pays-Bas	0,933	0,870	6,8	2	0,967	2	0,041	4	
11 Danemark	0,930	0,873	6,1	4	0,980	1	0,040	2	
12 Finlande	0,925	0,876	5,3	7	0,990	1	0,050	7	
13 Canada	0,922	0,841	8,8	-4	0,989	1	0,083	18	
14 Nouvelle-Zélande	0,921	0,836	9,2	-4	0,963	2	0,133	34	
15 Royaume-Uni	0,920	0,845	8,2	0	0,967	2	0,119	27	
15 États-Unis	0,920	0,920	0,797	-13	0,991	1	0,182	42	
17 Belgique	0,919	0,849	7,6	3	0,972	2	0,045	6	
18 Liechtenstein	0,917	
19 Japon	0,915	0,882	3,6	15	0,976	1	0,099	23	
20 Autriche	0,914	0,843	7,7	3	0,963	2	0,073	14	
21 Luxembourg	0,909	0,822	9,5	1	0,970	2	0,078	16	
22 Israël	0,906	0,809	10,8	-3	0,972	2	0,100	24	
22 Corée (République de)	0,906	0,777	14,3	-9	0,934	3	0,058	10	
24 Slovénie	0,902	0,858	4,8	11	1,003	1	0,069	12	
25 Espagne	0,893	0,765	14,3	-13	0,981	1	0,074	15	
26 Tchéquie	0,891	0,850	4,6	12	0,983	1	0,137	35	
26 France	0,891	0,809	9,2	1	0,984	1	0,051	8	
28 Malte	0,885	0,815	8,0	6	0,965	2	0,195	44	
29 Italie	0,883	0,776	12,1	-4	0,967	2	0,069	12	
30 Estonie	0,882	0,818	7,2	9	1,016	1	0,091	21	
31 Chypre	0,873	0,788	9,7	1	0,983	1	0,086	20	
32 Grèce	0,872	0,766	12,2	-5	0,963	2	0,122	31	
32 Pologne	0,872	0,801	8,1	4	1,009	1	0,120	30	
34 Lituanie	0,869	0,775	10,9	-1	1,028	2	0,124	33	
35 Émirats arabes unis	0,866	0,965	2	0,113	26	
36 Andorre	0,857	
36 Arabie saoudite	0,857	0,879	5	0,224	49	
36 Slovaquie	0,857	0,804	6,2	8	0,992	1	0,190	43	
39 Lettonie	0,854	0,776	9,1	3	1,030	2	0,169	40	
40 Portugal	0,850	0,742	12,7	-6	0,984	1	0,081	17	
41 Qatar	0,848	1,043	2	0,202	45	
42 Chili	0,847	0,696	17,8	-14	0,962	2	0,288	62	
43 Brunéi Darussalam	0,845	0,987	1	0,234	51	
43 Hongrie	0,845	0,777	8,0	8	0,984	1	0,258	56	
45 Bahreïn	0,838	0,937	3	0,207	47	
46 Croatie	0,837	0,768	8,3	4	0,989	1	0,122	31	
47 Oman	0,834	0,725	13,1	-3	0,943	3	0,304	65	
48 Argentine	0,830	0,714	14,0	-4	0,988	1	0,354	77	
49 Fédération de Russie	0,824	0,743	9,9	1	1,015	1	0,255	54	
50 Bélarus	0,817	0,765	6,4	6	1,010	1	0,119	27	
50 Kazakhstan	0,817	0,759	7,1	4	0,999	1	0,203	46	0,002 ^f	0,5 ^f	35,6 ^f	2015 ^M
52 Bulgarie	0,816	0,714	12,5	0	0,993	1	0,218	48	
52 Monténégro	0,816	0,746	8,6	5	0,966	2	0,119	27	0,002 ^f	0,4 ^f	45,7 ^f	2013 ^M
52 Roumanie	0,816	0,725	11,1	2	0,986	1	0,316	69	
55 Palaos	0,814	
56 Barbade	0,813	0,675	17,0	-10	1,010	1	0,256	55	0,009 ^g	2,5 ^g	34,2 ^g	2012 ^M
57 Koweït	0,808	0,999	1	0,245	53	
57 Uruguay	0,808	0,703	13,0	0	1,016	1	0,275	59	

	Indice de développement humain				IDH ajusté aux inégalités		Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a		
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH ^b	Valeur	Groupe ^c	Valeur	Rang	Valeur	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Année et enquête ^d	
													2018
Classement selon l'IDH	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	
59 Turquie	0,806	0,675	16,2	8.	0,924	4	0,305	66		
60 Bahamas	0,805	0,353	76		
61 Malaisie	0,804	0,972	2	0,274	58		
62 Seychelles	0,801		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ													
63 Serbie	0,799	0,685	14,4	-4	0,976	1	0,161	37	0,001 ^f	0,3 ^f	42,5 ^f	2014 ^M	
63 Trinité-et-Tobago	0,799	1,002	1	0,323	72	0,002 ^f	0,6 ^f	38 ^f	2011 ^M	
65 Iran (République islamique d')	0,797	0,706	11,5	5	0,874	5	0,492	118		
66 Maurice	0,796	0,688	13,7	0	0,974	2	0,369	82		
67 Panama	0,795	0,626	21,2	-13	1,005	1	0,460	108		
68 Costa Rica	0,794	0,645	18,7	-7	0,977	1	0,285	61		
69 Albanie	0,791	0,705	10,9	8	0,971	2	0,234	51	0,003	0,7	39,1	2017/2018 ^D	
70 Géorgie	0,786	0,692	12,0	5	0,979	1	0,351	75		
71 Sri Lanka	0,780	0,686	12,1	4	0,938	3	0,380	86		
72 Cuba	0,778	0,948	3	0,312	67		
73 Saint-Kitts-et-Nevis	0,777		
74 Antigua-et-Barbuda	0,776		
75 Bosnie-Herzégovine	0,769	0,658	14,4	-2	0,924	4	0,162	38	0,008 ^g	2,2 ^g	37,9 ^g	2011/2012 ^M	
76 Mexique	0,767	0,595	22,5	-17	0,957	2	0,334	74	0,025 ^g	6,3 ^g	39,2 ^g	2016 ^N	
77 Thaïlande	0,765	0,635	16,9	-4	0,995	1	0,377	84	0,003 ^f	0,8 ^f	39,1 ^f	2015/2016 ^M	
78 Grenade	0,763		
79 Brésil	0,761	0,574	24,5	-23	0,995	1	0,386	89	0,016 ^{f,ij}	3,8 ^{f,ij}	42,5 ^{f,ij}	2015 ^N	
79 Colombie	0,761	0,585	23,1	-16	0,986	1	0,411	94	0,020 ⁱ	4,8 ⁱ	40,6 ⁱ	2015/2016 ^D	
81 Arménie	0,760	0,685	9,9	9	0,972	2	0,259	57	0,001	0,2	36,2	2015/2016 ^D	
82 Algérie	0,759	0,604	20,4	-8	0,865	5	0,443	100	0,008	2,1	38,8	2012/2013 ^M	
82 Macédoine du Nord	0,759	0,660	13,1	5	0,947	3	0,145	36	0,010 ^g	2,5 ^g	37,7 ^g	2011 ^M	
82 Pérou	0,759	0,612	19,4	-5	0,951	2	0,381	87	0,053	12,7	41,6	2012 ^D	
85 Chine	0,758	0,636	16,1	4	0,961	2	0,163	39	0,016 ^{k,l}	3,9 ^{k,l}	41,3 ^{k,l}	2014 ^N	
85 Équateur	0,758	0,607	19,9	-4	0,980	1	0,389	90	0,018 ^f	4,5 ^f	40,0 ^f	2013/2014 ^N	
87 Azerbaïdjan	0,754	0,683	9,4	13	0,940	3	0,321	70		
88 Ukraine	0,750	0,701	6,5	21	0,995	1	0,284	60	0,001 ⁱ	0,2 ⁱ	34,5 ⁱ	2012 ^M	
89 République dominicaine	0,745	0,584	21,5	-8	1,003	1	0,453	104	0,015 ^f	3,9 ^f	38,9 ^f	2014 ^M	
89 Sainte-Lucie	0,745	0,617	17,2	4	0,975	2	0,333	73	0,007 ^g	1,9 ^g	37,5 ^g	2012 ^M	
91 Tunisie	0,739	0,585	20,8	-4	0,899	5	0,300	63	0,005	1,3	39,7	2011/2012 ^M	
92 Mongolie	0,735	0,635	13,6	10	1,031	2	0,322	71	0,042	10,2	41,7	2013 ^M	
93 Liban	0,730	0,891	5	0,362	79		
94 Botswana	0,728	0,990	1	0,464	111		
94 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,728		
96 Jamaïque	0,726	0,604	16,7	3	0,986	1	0,405	93	0,018 ^g	4,7 ^g	38,7 ^g	2014 ^N	
96 Venezuela (République bolivarienne du)	0,726	0,600	17,3	1	1,013	1	0,458	106		
98 Dominique	0,724		
98 Fidji	0,724	0,357	78		
98 Paraguay	0,724	0,545	24,7	-14	0,968	2	0,482	117	0,019	4,5	41,9	2016 ^M	
98 Suriname	0,724	0,557	22,7	-9	0,972	2	0,465	112	0,041 ^g	9,4 ^g	43,4 ^g	2010 ^M	
102 Jordanie	0,723	0,617	14,7	11	0,868	5	0,469	113	0,002	0,4	35,4	2017/2018 ^D	
103 Belize	0,720	0,558	22,6	-8	0,983	1	0,391	91	0,017	4,3	39,8	2015/2016 ^M	
104 Maldives	0,719	0,568	21,0	-5	0,939	3	0,367	81	0,003	0,8	34,4	2016/2017 ^D	
105 Tonga	0,717	0,944	3	0,418	96		
106 Philippines	0,712	0,582	18,2	1	1,004	1	0,425	98	0,024 ⁱ	5,8 ⁱ	41,8 ⁱ	2017 ^D	
107 Moldova (République de)	0,711	0,638	10,4	21	1,007	1	0,228	50	0,004	0,9	37,4	2012 ^M	
108 Turkménistan	0,710	0,579	18,5	1	0,001	0,4	36,1	2015/2016 ^M	
108 Ouzbékistan	0,710	0,939	3	0,303	64		
110 Libye	0,708	0,931	3	0,172	41	0,007	2,0	37,1	2014 ^P	
111 Indonésie	0,707	0,584	17,4	6	0,937	3	0,451	103	0,028 ⁱ	7,0 ⁱ	40,3 ⁱ	2012 ^D	
111 Samoa	0,707	0,364	80		
113 Afrique du Sud	0,705	0,463	34,4	-17	0,984	1	0,422	97	0,025	6,3	39,8	2016 ^D	
114 Bolivie (État plurinational de)	0,703	0,533	24,2	-6	0,936	3	0,446	101	0,094	20,4	46,0	2008 ^D	
115 Gabon	0,702	0,544	22,5	-4	0,917	4	0,534	128	0,066	14,8	44,3	2012 ^D	
116 Égypte	0,700	0,492	29,7	-8	0,878	5	0,450	102	0,019 ⁿ	5,2 ⁿ	37,6 ⁿ	2014 ^D	

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain		IDH ajusté aux inégalités		Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a			
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH ^b	Valeur	Groupe ^c	Valeur	Rang	Valeur	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Année et enquête ^d
	2018	2018	2018		2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
117 Îles Marshall	0,698
118 Viet Nam	0,693	0,580	16,3	8	1,003	1	0,314	68	0,019 ⁱ	4,9 ⁱ	39,5 ⁱ	2013/2014 ^M
119 Palestine (État de)	0,690	0,597	13,5	16	0,871	5	0,004	1,0	37,5	2014 ^M
120 Iraq	0,689	0,552	19,8	3	0,789	5	0,540	131	0,033	8,6	37,9	2018 ^M
121 Maroc	0,676	0,833	5	0,492	118	0,085 ^f	18,6 ^f	45,7 ^f	2011 ^P
122 Kirghizistan	0,674	0,610	9,5	23	0,959	2	0,381	87	0,008	2,3	36,3	2014 ^M
123 Guyana	0,670	0,546	18,5	4	0,973	2	0,492	118	0,014	3,4	41,8	2014 ^M
124 El Salvador	0,667	0,521	21,9	1	0,969	2	0,397	92	0,032	7,9	41,3	2014 ^M
125 Tadjikistan	0,656	0,574	12,5	12	0,799	5	0,377	84	0,029	7,4	39,0	2017 ^D
126 Cabo Verde	0,651	0,984	1	0,372	83
126 Guatemala	0,651	0,472	27,4	-2	0,943	3	0,492	118	0,134	28,9	46,2	2014/2015 ^D
126 Nicaragua	0,651	0,501	23,0	1	1,013	1	0,455	105	0,074	16,3	45,2	2011/2012 ^D
129 Inde	0,647	0,477	26,3	1	0,829	5	0,501	122	0,123	27,9	43,9	2015/2016 ^D
130 Namibie	0,645	0,417	35,3	-14	1,009	1	0,460	108	0,171	38,0	45,1	2013 ^D
131 Timor-Leste	0,626	0,450	28,0	-5	0,899	5	0,210	45,8	45,7	2016 ^D
132 Honduras	0,623	0,464	25,5	0	0,970	2	0,479	116	0,090 ^o	19,3 ^o	46,4 ^o	2011/2012 ^D
132 Kiribati	0,623
134 Bhoutan	0,617	0,450	27,1	-3	0,893	5	0,436	99	0,175 ^f	37,3 ^f	46,8 ^f	2010 ^M
135 Bangladesh	0,614	0,465	24,3	4	0,895	5	0,536	129	0,198	41,7	47,5	2014 ^D
135 Micronésie (États fédéraux de)	0,614
137 Sao Tomé-et-Principe	0,609	0,507	16,7	10	0,900	5	0,547	136	0,092	22,1	41,7	2014 ^M
138 Congo	0,608	0,456	25,0	2	0,931	3	0,579	145	0,112	24,3	46,0	2014/2015 ^M
138 Eswatini (Royaume d')	0,608	0,430	29,3	-4	0,962	2	0,579	145	0,081	19,2	42,3	2014 ^M
140 République démocratique populaire lao	0,604	0,454	24,9	3	0,929	3	0,463	110	0,108	23,1	47,0	2017 ^M
141 Vanuatu	0,597	0,174 ^f	38,8 ^f	44,9 ^f	2007 ^M
142 Ghana	0,596	0,427	28,3	-3	0,912	4	0,541	133	0,138	30,1	45,8	2014 ^D
143 Zambie	0,591	0,394	33,4	-6	0,949	3	0,540	131	0,261	53,2	49,1	2013/2014 ^D
144 Guinée équatoriale	0,588
145 Myanmar	0,584	0,448	23,2	3	0,953	2	0,458	106	0,176	38,3	45,9	2015/2016 ^D
146 Cambodge	0,581	0,465	20,1	12	0,919	4	0,474	114	0,170	37,2	45,8	2014 ^D
147 Kenya	0,579	0,426	26,3	0	0,933	3	0,545	134	0,178	38,7	46,0	2014 ^D
147 Népal	0,579	0,430	25,8	3	0,897	5	0,476	115	0,148	34,0	43,6	2016 ^D
149 Angola	0,574	0,392	31,8	-2	0,902	4	0,578	144	0,282	51,1	55,3	2015/2016 ^D
150 Cameroun	0,563	0,371	34,1	-6	0,869	5	0,566	140	0,243	45,3	53,5	2014 ^M
150 Zimbabwe	0,563	0,435	22,8	7	0,925	4	0,525	126	0,137	31,8	42,9	2015 ^D
152 Pakistan	0,560	0,386	31,1	-1	0,747	5	0,547	136	0,198	38,3	51,7	2017/2018 ^D
153 Îles Salomon	0,557
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE												
154 République arabe syrienne	0,549	0,795	5	0,547	136	0,029 ^f	7,4 ^f	38,9 ^f	2009 ^P
155 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,543	0,740	161
156 Comores	0,538	0,294	45,3	-22	0,888	5	0,181	37,3	48,5	2012 ^D
157 Rwanda	0,536	0,382	28,7	-1	0,943	3	0,412	95	0,259	54,4	47,5	2014/2015 ^D
158 Nigéria	0,534	0,349	34,6	-5	0,868	5	0,291	51,4	56,6	2016/2017 ^M
159 Tanzanie (République-Unie de)	0,528	0,397	24,9	7	0,936	3	0,539	130	0,273	55,4	49,3	2015/2016 ^D
159 Ouganda	0,528	0,387	26,7	4	0,863	5	0,531	127	0,269	55,1	48,8	2016 ^D
161 Mauritanie	0,527	0,358	32,1	1	0,853	5	0,620	150	0,261	50,6	51,5	2015 ^M
162 Madagascar	0,521	0,386	25,8	6	0,946	3	0,453	77,8	58,2	2008/2009 ^D
163 Bénin	0,520	0,327	37,1	-6	0,883	5	0,613	148	0,368	66,8	55,0	2017/2018 ^D
164 Lesotho	0,518	0,350	32,5	3	1,026	2	0,546	135	0,146	33,6	43,4	2014 ^D
165 Côte d'Ivoire	0,516	0,331	35,8	-3	0,796	5	0,657	157	0,236	46,1	51,2	2016 ^M
166 Sénégal	0,514	0,347	32,5	2	0,873	5	0,523	125	0,288	53,2	54,2	2017 ^D
167 Togo	0,513	0,350	31,7	6	0,818	5	0,566	140	0,249	48,2	51,6	2013/2014 ^D
168 Soudan	0,507	0,332	34,6	1	0,837	5	0,560	139	0,279	52,3	53,4	2014 ^M
169 Haïti	0,503	0,299	40,5	-7	0,890	5	0,620	150	0,200	41,3	48,4	2016/2017 ^D
170 Afghanistan	0,496	0,723	5	0,575	143	0,272 ⁱ	55,9 ⁱ	48,6 ⁱ	2015/2016 ^D
171 Djibouti	0,495
172 Malawi	0,485	0,346	28,7	5	0,930	3	0,615	149	0,243	52,6	46,2	2015/2016 ^D
173 Éthiopie	0,470	0,337	28,4	5	0,844	5	0,508	123	0,489	83,5	58,5	2016 ^D

	Indice de développement humain				IDH ajusté aux inégalités		Indice de développement de genre		Indice d'inégalité de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a		
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH ^b	Valeur	Groupe ^c	Valeur	Rang	Valeur	Taux (%)	Intensité des privations (%)	Année et enquête ^d	
													2018
Classement selon l'IDH	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018	
174 Gambie	0,466	0,293	37,2	-8	0,832	5	0,620	150	0,286	55,2	51,7	2013 ^D	
174 Guinée	0,466	0,310	33,4	-1	0,806	5	0,336	61,9	54,3	2016 ^M	
176 Libéria	0,465	0,314	32,3	2	0,899	5	0,651	155	0,320	62,9	50,8	2013 ^D	
177 Yémen	0,463	0,316	31,8	5	0,458	5	0,834	162	0,241	47,7	50,5	2013 ^D	
178 Guinée-Bissau	0,461	0,288	37,5	-5	0,372	67,3	55,3	2014 ^M	
179 Congo (République démocratique du)	0,459	0,316	31,0	7	0,844	5	0,655	156	0,389	74,0	52,5	2013/2014 ^D	
180 Mozambique	0,446	0,309	30,7	4	0,901	4	0,569	142	0,411	72,5	56,7	2011 ^D	
181 Sierra Leone	0,438	0,282	35,7	-3	0,882	5	0,644	153	0,297	57,9	51,2	2017 ^M	
182 Burkina Faso	0,434	0,303	30,1	5	0,875	5	0,612	147	0,519	83,8	61,9	2010 ^D	
182 Érythrée	0,434	
184 Mali	0,427	0,294	31,2	3	0,807	5	0,676	158	0,457	78,1	58,5	2015 ^M	
185 Burundi	0,423	0,296	30,1	5	1,003	1	0,520	124	0,403	74,3	54,3	2016/2017 ^D	
186 Soudan du Sud	0,413	0,264	36,1	-1	0,839	5	0,58 ^D	91,9	63,2	2010 ^M	
187 Tchad	0,401	0,250	37,7	-1	0,774	5	0,701	160	0,533	85,7	62,3	2014/2015 ^D	
188 République centrafricaine	0,381	0,222	41,6	-1	0,795	5	0,682	159	0,465 ^f	79,4 ^f	58,6 ^f	2010 ^M	
189 Niger	0,377	0,272	27,9	3	0,298	5	0,647	154	0,590	90,5	65,2	2012 ^D	
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES													
.. Corée (République populaire démocratique de)	
.. Monaco	
.. Nauru	
.. Saint-Marin	
.. Somalie	
.. Tuvalu	
Groupes de développement humain													
Développement humain très élevé	0,892	0,796	10,7	—	0,979	—	0,175	—	—	
Développement humain élevé	0,750	0,615	17,9	—	0,960	—	0,331	—	0,018	4,5	40,9	—	
Développement humain moyen	0,634	0,470	25,9	—	0,845	—	0,501	—	0,135	29,4	45,9	—	
Développement humain faible	0,507	0,349	31,1	—	0,858	—	0,590	—	0,344	62,3	55,2	—	
Pays en développement	0,686	0,533	22,3	—	0,918	—	0,466	—	0,114	23,1	49,4	—	
Régions													
Afrique subsaharienne	0,541	0,376	30,5	—	0,891	—	0,573	—	0,315	57,5	54,9	—	
Amérique latine et Caraïbes	0,759	0,589	22,3	—	0,978	—	0,383	—	0,033	7,5	43,1	—	
Asie de l'Est et Pacifique	0,741	0,618	16,6	—	0,962	—	0,310	—	0,024	5,6	42,3	—	
Asie du Sud	0,642	0,476	25,9	—	0,828	—	0,510	—	0,142	31,0	45,6	—	
États arabes	0,703	0,531	24,5	—	0,856	—	0,531	—	0,076	15,7	48,4	—	
Europe et Asie centrale	0,779	0,688	11,7	—	0,953	—	0,276	—	0,004	1,1	37,9	—	
Pays les moins avancés	0,528	0,377	28,6	—	0,869	—	0,561	—	0,315	59,0	53,4	—	
Petits États insulaires en développement	0,723	0,549	24,0	—	0,967	—	0,453	—	—	
Organisation de coopération et de développement économiques	0,895	0,791	11,7	—	0,976	—	0,182	—	—	
Monde	0,731	0,584	20,2	—	0,941	—	0,439	—	0,114	23,1	49,4	—	

NOTES

- a** La liste des indicateurs étant incomplète pour un certain nombre de pays, la prudence est de mise dans les comparaisons internationales. En cas d'indicateurs manquants, le poids relatif de ceux qui sont disponibles est ajusté pour parvenir à un résultat de 100 %. Pour en savoir plus, consulter la *Note technique n° 5* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).
- b** Basé sur les pays pour lesquels l'indice de développement humain ajusté aux inégalités est calculé.
- c** Les pays sont répartis en cinq groupes, par écart absolu de la parité des sexes dans l'IDH.
- d** *D* dénote les données tirées des enquêtes démographiques et de santé, *M* dénote les données tirées des enquêtes par grappes à indicateurs multiples, *P* dénote les données tirées de l'Enquête panarabe sur la population et la santé familiale, et *N* dénote les données tirées d'enquêtes nationales (on trouvera la liste des enquêtes nationales à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/en/faq-page/multidimensional-poverty-index-mpi>).
- e** Les données sont celles de l'année la plus récente pour laquelle elles sont disponibles sur la période considérée, indiquée à la colonne 12.
- f** Les décès d'enfants intervenus à un moment quelconque ont été pris en compte, les dates n'ayant pas été recueillies par l'enquête.
- g** Indicateur manquant sur la mortalité des enfants.
- h** Les estimations de l'indice de pauvreté multidimensionnelle reposent sur l'Enquête nationale sur la santé et la nutrition de 2016. Les estimations à partir de l'Enquête par grappes à indicateurs multiples de 2015 sont les suivantes : 0,010 pour la valeur de l'indice de pauvreté multidimensionnelle ; 2,6 (%) pour le taux de pauvreté multidimensionnelle ; 3 125 000 pour le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle au cours de l'année de l'enquête ; 3 200 000 pour le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle prévu en 2017 ; 40,2 pour l'intensité

des privations ; 0,4 pour la population en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême ; 6,1 pour la population vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle ; 39,9 pour la part de privation de santé, 23,8 pour la part de privation d'éducation et 36,3 pour la part de privation de qualité de vie.

- i** Indicateur manquant sur la nutrition.
- j** La méthodologie a été ajustée pour tenir compte de l'indicateur manquant sur la nutrition et d'un indicateur incomplet relatif à la mortalité des enfants (l'enquête n'a pas recueilli les dates des décès d'enfants).
- k** La mortalité des enfants a été calculée en se basant sur les décès intervenus durant la période entre les enquêtes, soit entre 2012 et 2014. Les décès d'enfants déclarés par un adulte de sexe masculin vivant dans le ménage ont été pris en compte, car la date du décès était indiquée.
- l** Indicateur manquant sur le logement.
- m** D'après la version des données consultée le 7 juin 2016.
- n** Indicateur manquant sur le type de combustible de cuisson.
- o** Indicateur manquant sur l'électricité.

DÉFINITIONS

Indice de développement humain (IDH) : indice composite qui mesure le niveau moyen atteint dans trois dimensions fondamentales du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la *Note technique n° 1* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

IDH ajusté aux inégalités (IDHI) : valeur de l'IDH corrigée des inégalités dans les trois dimensions fondamentales du développement humain. Le calcul de l'IDHI est expliqué dans la *Note technique n° 2* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Perte globale : différence en pourcentage entre l'IDHI et l'IDH.

Différence par rapport au rang de l'IDH : différence de rang de l'IDHI et de l'IDH, uniquement pour les pays dont l'IDHI est calculé.

Indice de développement de genre : ratio des valeurs de l'IDH hommes-femmes. Le calcul de l'indice de développement de genre est expliqué dans la *Note technique n° 3* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Groupes de l'indice de développement de genre : les pays sont répartis en cinq groupes, par écart absolu par rapport à la parité des sexes dans l'IDH. Groupe 1 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est très élevé (écart absolu inférieur à 2,5 %) ; groupe 2 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est moyen à élevé (écart absolu entre 2,5 et 5 %) ; groupe 3 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est moyen (écart absolu entre 5 et 7,5 %) ; groupe 4 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est bas (écart absolu entre 7,5 et 10 %) ; et groupe 5 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est très bas (écart absolu de la parité des sexes supérieur à 10 %).

Indice d'inégalité de genre : indicateur composite des inégalités entre les hommes et les femmes dans trois dimensions : santé procréative, autonomisation et marché du travail. Le calcul de l'indice d'inégalité de genre est expliqué dans la *Note technique n° 4* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Indice de pauvreté multidimensionnelle : pourcentage de la population dont la pauvreté est multidimensionnelle, ajusté à l'intensité des privations. Le calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle est expliqué dans la *Note technique n° 5* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Taux de pauvreté multidimensionnelle : pourcentage de la population dont le score de privations est d'au moins 33 %. Il est exprimé en part de la population évaluée au cours de l'année de l'enquête, nombre de personnes pauvres au cours de l'année de l'enquête et nombre prévu de personnes pauvres en 2017.

Intensité des privations dans la pauvreté

multidimensionnelle : score moyen des privations subies par les personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle.

SOURCES

Colonne 1 : calculs du BRDH basés sur des données du DAES (2019), de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2019), de la Division de statistiques des Nations Unies (2019), de la Banque mondiale (2019), de Barro et Lee (2018) et du FMI (2019).

Colonne 2 : moyenne géométrique des valeurs de l'indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités, de l'indice d'éducation ajusté aux inégalités et de l'indice de revenus ajusté aux inégalités, selon la méthodologie décrite dans la *Note technique n° 2* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Colonne 3 : calculs basés sur les données des colonnes 1 et 2.

Colonne 4 : calculs basés sur les données de la colonne 2 et les rangs de l'IDH recalculés pour les pays dont l'IDHI ajusté aux inégalités est calculé.

Colonne 5 : calculs du BRDH basés sur les données du DAES (2019), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2019), de Barro et Lee (2018), de la Banque mondiale (2019), de l'OIT (2019) et du FMI (2019).

Colonne 6 : calculs basés sur les données de la colonne 5.

Colonne 7 : calculs du BRDH basés sur des données du Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité maternelle (2017), du DAES (2019), de l'IPU (2019), de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (2019), de Barro et Lee (2018) et de l'OIT (2019).

Colonne 8 : calculs basés sur les données de la colonne 7.

Colonnes 9 et 10 : calculs du BRDH et de l'OPHI basés sur des données relatives aux privations de santé, d'éducation et de niveau de vie dont souffrent les ménages, issues de diverses enquêtes (voir colonne 12) selon une méthodologie révisée décrite dans la *Note technique n° 5* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Références

- Atkinson, A. (2015).** *Inequality: What Can Be Done?* Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Banque mondiale (2017).** *Rapport sur le développement dans le monde 2017 : La gouvernance et la loi.* Washington, DC.
- _____ (2019). Base de données des Indicateurs du développement dans le monde. Washington, DC. <http://data.worldbank.org>. Consultée le 15 juillet 2019.
- Barro, R.J. et Lee, J.-W. (2018).** Dataset of Educational Attainment, June 2018 Revision. www.barrolee.com. Consulté le 15 juin 2019.
- Belluz, J. (2015).** Nobel Winner Angus Deaton Talks about the Surprising Study on White Mortality He Just Co-Authored. *Vox*, 7 novembre.
- Blanchet, T., L. Chancel et A. Gethin (2019).** How Unequal Is Europe? Evidence from Distributional National Accounts, 1980-2017. WID.world Working Paper 2019/06. World Inequality Database.
- Chetty, R., M. Stepner, S. Abraham, S. Lin, B. Scuderi, N. Turner, A. Bergeron et D. Cutler (2016).** The Association between Income and Life Expectancy in the United States, 2001-2014. *Journal of the American Medical Association*, vol. 315, n° 16, pp. 1750–1766.
- Corak, M. (2013).** Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 27, n° 3, pp. 79–102.
- Cumming, G. S. et S. von Cramon-Taubadel (2018).** Linking economic growth pathways and environmental sustainability by understanding development as alternate social–ecological regimes. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 115, n° 38, pp. 9533–9538.
- Cutler, D.M. et A. Lleras-Muney (2010).** Understanding Differences in Health Behaviors by Education. *Journal of Health Economics* vol. 29, n° 1, pp. 1–28.
- DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies) (2019).** *World Population Prospects: The 2019 Revision.* New York. <https://population.un.org/wpp/>. Consulté le 19 juin 2019.
- Deaton, A. (2013).** *The Great Escape: Health, Wealth, and the Origins of Inequality.* Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- Deaton, A. (2017).** Without governments, would countries have more inequality, or less? *The Economist*, 13 juillet. www.economist.com/the-world-if/2017/07/13/without-governments-would-countries-have-more-inequality-or-less. Consulté [date].
- Division de statistiques des Nations Unies (2019).** National Accounts Main Aggregates Database. <http://unstats.un.org/unsd/snaama>. Consulté le 15 juillet 2019.
- FMI (Fonds monétaire international) (2017).** Tackling Inequality. *Fiscal Monitor*, octobre. Washington, DC.
- _____ (2019). Base de données des Perspectives économiques mondiales (en anglais). Washington, DC. www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/01/weodata/index.aspx. Consultée le 15 juillet 2019.
- GDIM (2018).** Global Database on Intergenerational Mobility. Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington, DC.
- Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité maternelle (Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population and Banque mondiale) (2017).** Données sur la mortalité maternelle (en anglais) <http://data.unicef.org/topic/maternal-health/maternal-mortality>. Consulté le 15 juillet 2019.
- Institut de statistique de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) (2019).** Centre de données. <http://data.uis.unesco.org>. Consulté le 11 avril 2019.
- Joyce, R. et X. Xu (2019).** Inequalities in the twentieth-first century. Introducing the IFS Deaton Review. Londres, Royaume-Uni : Institute for Fiscal Studies.
- Keiner, C. T., T. H. Nielsen et B. L. Serena (2018).** Role of income mobility for the measurement of inequality in life expectancy. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 115, n° 46, pp. 11754–11759.
- Lusseau, D. et F. Mancini (2019).** Income-Based Variation in Sustainable Development Goal Interaction Networks. *Nature Sustainability* 2, pp. 242–247.
- Mackenzie, J.P. J.R. Valverde, B. Artnik, M. Bopp, H. Brønnum-Hansen, P. Deboosere, R. Kalediene, K. Kovács, M. Leinsalu, P. Martikainen, G. Menvielle, E. Regidor, J. Rychtarčíková, M. Rodríguez-Sanz, P. Vineis, C. White, B. Wojtyniak, Y. Hu et W.J. Nusselder (2018).** Trends in Health Inequalities in 27 European Countries. *Proceedings of the National Academy of Sciences* vol. 115, n° 25, pp. 6440–6445.
- Martínez, J. et D. Sánchez-Ancochea (2016).** Achieving universalism in developing countries. Document de référence pour le *Rapport sur le développement humain 2016*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Nations Unies (2019).** *Global Sustainable Development Report: The Future is Now: Science for Achieving Sustainable Development.* New York.
- OIT (Organisation internationale du travail) (2019).** Base de données ILOSTAT. www.ilo.org/ilostat. Consultée le 17 juin 2019.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et OPHI (Oxford Poverty and Human Development Initiative) (2019).** *Global Multidimensional Poverty Index 2019: Illuminating Inequalities.* New York.
- Reinhart, R.J. (2018).** AI Seen as Greater Job Threat Than Immigration, Offshoring. Gallup, 9 mars. <https://news.gallup.com/poll/228923/seen-greater-job-threat-immigration-offshoring.aspx>. Consulté le 18 octobre 2019.
- Saad, L. (2019).** Americans as Concerned as Ever About Global Warming. Gallup, 25 mars. <https://news.gallup.com/poll/248027/americans-concerned-ever-global-warming.aspx>. Consulté le 18 octobre 2019.
- Sen, A. 1980.** Equality of What? Dans S. McMurrin, éd., *Tanner Lectures on Human Values*, Vol. I. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Stiglitz, J., A. Sen et J.-P. Fitoussi (2009).** Mesure des performances économiques et du progrès social réexaminée : Réflexions et vue d'ensemble des questions abordées. Commission pour la mesure des performances économiques et du progrès social, Paris.
- UIP (Union interparlementaire) (2019).** Les femmes dans les parlements nationaux. www.ipu.org/wmn-f/classif-arc.htm. Consulté le 11 avril 2019.

Les pays de l'IDH et leur classement, 2018

Afghanistan	170	Gabon	115	Norvège	1
Afrique du Sud	113	Gambie	174	Nouvelle-Zélande	14
Albanie	69	Géorgie	70	Oman	47
Algérie	82	Ghana	142	Ouganda	159
Allemagne	4	Grèce	32	Ouzbékistan	108
Andorre	36	Grenade	78	Pakistan	152
Angola	149	Guatemala	126	Palaos	55
Antigua-et-Barbuda	74	Guinée	174	Palestine, État de	119
Arabie saoudite	36	Guinée équatoriale	144	Panama	67
Argentine	48	Guinée-Bissau	178	Papouasie-Nouvelle-Guinée	155
Arménie	81	Guyana	123	Paraguay	98
Australie	6	Haïti	169	Pays-Bas	10
Autriche	20	Honduras	132	Pérou	82
Azerbaïdjan	87	Hong Kong, Chine (RAS)	4	Philippines	106
Bahamas	60	Hongrie	43	Pologne	32
Bahreïn	45	Îles Marshall	117	Portugal	40
Bangladesh	135	Îles Salomon	153	Qatar	41
Barbade	56	Inde	129	République arabe syrienne	154
Bélarus	50	Indonésie	111	République centrafricaine	188
Belgique	17	Iran (République islamique d')	65	République démocratique populaire lao	140
Belize	103	Iraq	120	République dominicaine	89
Bénin	163	Irlande	3	Roumanie	52
Bhoutan	134	Islande	6	Royaume-Uni	15
Bolivie (État plurinational de)	114	Israël	22	Rwanda	157
Bosnie-Herzégovine	75	Italie	29	Saint-Kitts-et-Nevis	73
Botswana	94	Jamaïque	96	Saint-Marin	..
Bésil	79	Japon	19	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	94
Brunei Darussalam	43	Jordanie	102	Sainte-Lucie	89
Bulgarie	52	Kazakhstan	50	Samoa	111
Burkina Faso	182	Kenya	147	São Tomé-et-Principe	137
Burundi	185	Kirghizistan	122	Sénégal	166
Cabo Verde	126	Kiribati	132	Serbie	63
Cambodge	146	Koweït	57	Seychelles	62
Cameroun	150	Lesotho	164	Sierra Leone	181
Canada	13	Lettonie	39	Singapour	9
Chili	42	Liban	93	Slovaquie	36
Chine	85	Libéria	176	Slovénie	24
Chypre	31	Libye	110	Somalie	..
Colombie	79	Liechtenstein	18	Soudan	168
Comores	156	Lituanie	34	Soudan du Sud	186
Congo (République démocratique du)	179	Luxembourg	21	Sri Lanka	71
Congo	138	Macédoine du Nord	82	Suède	8
Corée (République de)	22	Madagascar	162	Suisse	2
Corée (République populaire démocratique de)..	..	Malaisie	61	Suriname	98
Costa Rica	68	Malawi	172	Tadjikistan	125
Côte d'Ivoire	165	Maldives	104	Tanzanie (République-Unie de)	159
Croatie	46	Mali	184	Tchad	187
Cuba	72	Malte	28	Tchéquie	26
Danemark	11	Maroc	121	Thaïlande	77
Djibouti	171	Maurice	66	Timor-Leste	131
Dominique	98	Mauritanie	161	Togo	167
Égypte	116	Mexique	76	Tonga	105
El Salvador	124	Micronésie (États fédérés de)	135	Trinité-et-Tobago	63
Émirats arabes unis	35	Moldova (République de)	107	Tunisie	91
Équateur	85	Monaco	..	Turkménistan	108
Érythrée	182	Mongolie	92	Turquie	59
Espagne	25	Monténégro	52	Tuvalu	..
Estonie	30	Mozambique	180	Ukraine	88
Eswatini (Royaume de)	138	Myanmar	145	Uruguay	57
États-Unis	15	Namibie	130	Vanuatu	141
Éthiopie	173	Nauru	..	Venezuela (République bolivarienne du)	96
Fédération de Russie	49	Népal	147	Viet Nam	118
Fidji	98	Nicaragua	126	Yémen	177
Finlande	12	Niger	189	Zambie	143
France	26	Nigeria	158	Zimbabwe	150



Programme des Nations Unies pour le développement

One United Nations Plaza

New York, NY 10017

www.undp.org

Dans tous les pays, un grand nombre de personnes vivent sans perspective d'avenir meilleur. Elles sont sans espoir ni but ni dignité, spectatrices de l'ascension inexorable des autres vers une prospérité sans cesse grandissante. Dans le monde entier, beaucoup échappent à l'extrême pauvreté, mais bien d'autres encore n'ont ni les chances ni les ressources nécessaires pour prendre en main leur destin. Bien trop souvent, la place d'une personne dans la société continue d'être déterminée par son origine ethnique, son sexe ou la richesse de ses parents.

Les inégalités sont partout manifestes. Elles ne sont pas toujours le reflet d'un monde injuste, mais quand elles n'ont guère de rapport avec le travail, le talent ou l'esprit d'entreprise, elles peuvent être un outrage à la dignité humaine. Sous l'effet des bouleversements technologiques et de la crise du climat, les inégalités de développement humain causent du tort aux sociétés, affaiblissent la cohésion sociale et ébranlent la confiance des citoyens envers les pouvoirs publics, envers les institutions et envers les uns les autres. La plupart d'entre elles nuisent également aux économies, empêchant les individus de réaliser leur plein potentiel au travail et dans la vie. Dans ce contexte, les décisions politiques ne parviennent pas toujours à traduire les aspirations de l'ensemble de la société et à protéger la planète, car l'influence exercée par quelques acteurs puissants sert avant tout leurs propres intérêts. Dans certains cas extrêmes, les populations peuvent descendre dans la rue.

Ces inégalités de développement humain constituent une entrave à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elles ne se résument pas à des écarts de revenus et de richesses, et l'on ne peut en rendre compte au moyen de simples indicateurs synthétiques unidimensionnels. Elles détermineront aussi les perspectives de ceux et celles qui seront peut-être encore vivants au XXII^e siècle. Le Rapport étudie les inégalités de développement humain en allant au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent. Il s'interroge sur les formes d'inégalités qui comptent et leurs moteurs, reconnaissant que les inégalités pernicieuses sont généralement mieux perçues comme un symptôme de problèmes d'une plus grande ampleur dans une société ou une économie. Il cherche également à déterminer quelles politiques sont susceptibles de s'attaquer à ces moteurs – des politiques qui peuvent aider les pays à faire avancer leur économie tout en améliorant le développement humain et en réduisant les inégalités.

Il n'est pas aisé de brosser un tableau clair des inégalités de développement humain et de leur évolution. D'une part, parce

que, tout comme la vie elle-même, les inégalités ont de vastes ramifications et de multiples facettes. Et d'autre part, parce que les indicateurs sur lesquels nous nous appuyons et les données qui les sous-tendent sont souvent inadéquats. Pour autant, de grandes tendances se dégagent et se répètent sans cesse.

Les règles du jeu changent dans tous les pays. Les inégalités de développement humain sont fortes ou croissantes dans des domaines censés gagner en importance à l'avenir. Partout dans le monde, on constate que des avancées ont été réalisées autour d'enjeux essentiels, comme la sortie de la pauvreté et l'accès à l'éducation de base, même si des lacunes importantes subsistent. Dans le même temps, les inégalités se creusent au plus haut niveau de l'échelle du progrès.

Une approche du développement humain apporte de nouveaux éclairages sur les inégalités – pourquoi elles sont importantes, comment elles se manifestent et quelles mesures prendre à leur égard – qui nous aident à mener des actions concrètes. Le Rapport soulève l'importance de réaligner les objectifs actuels de l'action publique en mettant l'accent, par exemple, sur le rôle déterminant d'un enseignement de qualité à tout âge – y compris au niveau pré-primaire – au-delà des seuls taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire. Beaucoup de ces aspirations sont déjà exprimées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cela suppose également de corriger les déséquilibres de pouvoir qui sont au cœur d'un grand nombre d'inégalités, en instaurant notamment des conditions égales pour tous par le biais de mesures antitrust. Dans certains cas, lutter contre les inégalités signifie s'attaquer à des normes sociales profondément enracinées dans l'histoire et la culture d'une nation. Un grand nombre de mesures envisageables permettraient d'améliorer à la fois l'équité et l'efficacité. La principale raison pour laquelle elles sont rarement retenues est peut-être liée au fait que certains intérêts puissants n'ont rien à gagner au changement.

L'avenir des inégalités de développement humain au XXI^e siècle est entre nos mains. Mais nous ne saurions nous montrer complaisants. La crise du climat nous montre que l'inaction a un prix qui ne cesse de grimper avec le temps, car elle favorise davantage les inégalités, ce qui en retour rend toute action sur le climat plus difficile. Les technologies transforment déjà les marchés du travail et les vies, mais il reste encore à savoir dans quelle mesure les machines supplanteront les humains. Nous nous approchons néanmoins d'un précipice dont nous aurons du mal à sortir. Nous pouvons et nous devons impérativement changer de trajectoire sans attendre.